

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 30 Octobre 1913.

Vol. XLVII--No. 18

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtie Martin McDonald. Résidence
au coin de la rue Ste-Anne et de la grand-rue.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et
grand-rue

SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares,
à bas de choix.

Dr A. Sormany

SHÉDIAC N. B.

Bureau et résidence : Rue Sackville
Tél. 52.
26 Sept., 1911—

Dr A. R. Myers

RÉCIMENT DES HÔPITAUX DE LONDRES

ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,

SHÉDIAC, N. B.

Bureau Ancien bureau du Dr L. J. Belliveau.
24 oct. 1912.

W. A. Russell

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,

COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT

D'ASSURANCE, etc.

SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

FERD. J. ROBIDOUX

AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE

PUBLIC, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarr Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, [Etc.,

Bureau : Grand-rue, MONCTON, N. B.

1er déc. 07.

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-

btre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

Agente d'assurance contre le feu et les
27 Mars 08—

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$16,000,000 | Fonds de réserve, \$16,000,000
Profits encore à partager, \$892,461.36

Bureau principal, Montréal—Succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la maille sont expédiées avec soin et promptitude.

G. A. WHITE, Gerant, - Shédiac, N. B.

Les droits de Dieu sur les peuples

Comme une tempête furieuse, un
grand courant de laïcisation s'est
abattu sur l'Europe depuis quelques
années.

Il a déjà envahi la France et le Por-
tugal; il souffle en l'Espagne et en
Italie et il s'apprête à dévaster tous
les pays de l'ancienne chrétienté.
Qu'est-ce donc que la laïcisation?
C'est purement et simplement la né-
gation des droits de Dieu sur la so-
ciété.

Les droits de Dieu! voilà un mot
qui fait frémir les partisans de la neu-
tralité religieuse.

Pensez donc! comme si Dieu avait
des droits en face des Etats moder-
nes!

Evidemment, la loi naturelle, di-
vine, immuable, les commandements
du Christ et de son Eglise doivent
s'effacer comme un ombre devant le
soleil changeant des législations lai-
ques!

Qu'est-ce que Dieu vient faire
dans le gouvernement d'une nation?
demandent les admirateurs de l'athéisme
officiel.

Ce qu'il y vient faire? ...
Mais! exactement ce qu'il vient
faire dans la famille.

Dans ce petit Etat qui s'appelle la
famille, le gouvernement est le père
et la mère. Et c'est de Dieu, le créa-
teur de la famille, que le père et la
mère tiennent leur autorité.

Supprimez Dieu et les enfants au-
ront cent mille raisons de ne plus se
soumettre à leurs parents.

Au seul point de vue de l'ordre et
de la stabilité dans les familles, le res-
pect de l'autorité paternelle doit être
basé sur Dieu qui est la source de
cette autorité.

Pareillement, dans la société civile,
tout gouvernement légitime, quel
qu'il soit, monarchique ou républi-
cain,—nous ne parlons pas des usur-
pateurs—tient son autorité de Dieu
même, puisque Dieu est le créateur
de la société comme il est le créateur
de la famille.

Méconnaitre cette vérité, et pré-
tendre que Dieu n'est pas la source
de l'autorité dans un pays, c'est, de
la part d'un gouvernement, non seu-
lement une impiété, mais une impru-
dence capitale. C'est se creuser un
abîme.

Car supprimer Dieu, c'est suppri-
mer la base même de l'obéissance, et
quand les citoyens sont las d'obéir,
ils préparent un gouffre pour englou-
tir le pouvoir.

Nous savons bien qu'il existe d'au-
tres causes de révolutions et qu'il y a
des mécontentements légitimes, des
soulèvements excusables; mais il n'en
est pas moins vrai que l'incroyance,
l'irréligion et le mépris de l'autorité
de Dieu sont les principaux auteurs
de désordre et d'anarchie.

L'histoire de la Révolution fran-
çaise le prouve, et celle de la Révolu-
tion Portugaise n'est pas pour nous
contredire.

Un homme qui croit en Dieu—avec
tout ce que cette croyance comporte
—ne sera jamais anarchiste. Il ne
trouvera pas pour des raisons futiles
le bon ordre de son pays.

Pour les sociétés, comme pour les
familles, la croyance en Dieu est la
base nécessaire de la hiérarchie et
l'indispensable garantie de la stabilité
des gouvernements.

Cela suffirait déjà pour démontrer
qu'il n'est pas permis aux Etats moder-
nes, pas plus qu'à ceux du moyen
âge ou de l'antiquité, d'être officielle-
ment athées.

D'ailleurs, ils n'ont pas le droit de
nier Dieu, pas plus qu'il n'aurait le
droit de nier le soleil.

Car l'existence de Dieu—pour tout
esprit non faussé et pour tout cœur
non pervers—est aussi évidente que
celle de l'astre qui nous éclaire.

Et puisqu'il y a un Dieu, nous som-
mes sous sa dépendance et nous avons
des devoirs envers lui.

Et ces devoirs ne concernent pas
seulement les individus, mais la so-
ciété civile elle-même, comme telle.
«Car, dit Léon XIII, les hommes réu-
nis en société sont aussi bien sous la
dépendance de Dieu que s'ils vivaient
isolés, et la société n'est pas moins rede-
vable que les individus à ce Dieu dont
le dessein l'a formée, dont le vouloir la
conserve, dont la magnificence lui as-
sure tous les biens dont elle jouit.»

C'est le bon sens même qui parle.
Et voici la conclusion:
«Les sociétés politiques, ajoute Léon
XIII, ne peuvent pas sans crime se
conduire comme si Dieu n'existait en
aucune manière, ou se passer de la re-
ligion comme d'une chose étrangère et
inutile, ou en admettre une selon leur
bon plaisir.»

Il résulte de là, clair comme le jour,
qu'en principe les gouvernements qui
laissent leurs peuples font une entre-
prise criminelle.
C'est contre cette entreprise que
doivent se liguer, non seulement tous
les catholiques, mais tous les honnê-
tes gens, c'est-à-dire, tous ceux qui
ont assez de droiture pour reconnaître
franchement les droits de Dieu sur
les peuples.—Le Patriote.

PROPOS AGRICOLES.

UN BON MENU

Quand un Américain donne un dol-
lar, c'est avec l'espoir de lui en faire
produire trois ou quatre. Aussi, les
cultivateurs peuvent donc trouver
dans les méthodes des Américains des
renseignements profitables.

En général, les poules pondeuses
font trois repas par jour; le matin
des graines, à midi des légumes, le
soir de la paille. Les graines employées
sont le froment, le petit blé, l'avoine,
l'orge. Comme légumes, des choux,
des carottes, betteraves, navets,
céleris, salades. Les pailles sont
données tièdes et sont composées
de son, orge, avoine et pois mou-
lus, farine de lin, farine de trèfle. Les

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

Capital payé et Surplus, - - \$1,588,866.11

Vos Epargnes sont garanties contre toute perte

La seule banque qui ait un Bureau de Commissaires Cen-
seurs créé pour surveiller les placements de nos dépôts d'épar-
gnes. UNE PIASTRE ouvre un compte. Institution essen-
tiellement canadienne-française qui fait honneur à notre race :
Encourageons-la.

Succursale Moncton,

C. H. BOUDREAU,

Gerant

Succursale Caraquet,

P. E. MOREAULT,

Gerant.

légumes sont distribués verts ou cuits,
suivant la préférence de l'éleveur.
Dans les pays producteurs de fruits,
poires, pommes, prunes de rebut sont
cuites à la vapeur et mélangées de son.

Tous les éleveurs américains em-
ploient l'os vert concassé, c'est-à-dire
l'os frais tel qu'il vient de la boucherie,
concassé en petits fragments de
la grosseur d'un grain de maïs. Ils le
donnent à discrétion ou bien le mé-
langent aux graines; quelques-uns
en font un repas spécial à midi, envi-
ron 15 grammes par tête tous les deux
jours. L'adjonction de l'os vert con-
cassé produit une augmentation très
appréciable de la ponte hivernale.

M. Silberstein, de la Hartness
Poultry Plant, par sa méthode d'alimen-
tation des poules pondeuses, a
poussé le record de la ponte annuelle
de 191 à 233 œufs par poule. Voici,
établi par un de ces grands produc-
teurs, le menu des poules pour le
printemps:

Dimanche: matin, froment; midi,
avoine; soir, paille.

Lundi: matin, froment; midi, orge;
soir, paille.

Mardi: matin, froment; midi,
verdures; soir, paille.

Mercredi: matin, froment; midi, orge;
soir, paille.

Vendredi: matin, avoine roulée;
midi, verdures; soir, paille.

Samedi: matin, avoine roulée; mi-
di, sarrasin; soir, paille.

Le mercredi et le vendredi, ajoutez
une poignée de gravier à la paille et
le mardi et le jeudi une cuillerée de
charbon de bois granulé par dix têtes
de volailles.

POUR VOS PONDEUSES

Il est important pour qu'une poule
ponde beaucoup, non pas qu'elle ab-
sorbe la plus grande quantité d'alimen-
ts, mais qu'elle digère le plus
possible, et la moutarde facilite la di-
gestion.

Si vous voulez obtenir un effet ana-
logue à celui que vous désirez obte-
nir avec les poudres, donnez de la
moutarde à vos poules. Mélangez-en
chaque jour à leur paille à raison d'une
cuillerée à café par six têtes, et
cela avant de délayer les matières
premières avec de l'eau.

La moutarde n'est pas un excitant;
cette substance a pour effet de provo-
quer la salivation, et l'on sait l'im-
portance de la salive dans la diges-
tion.

Son heureux effet a été clairement
établi par une expérience faite en An-
glettre, à Llangammarch Wells, par
M. Allen. Le 1er octobre 1909, il
choisit des poulottes Orpington fau-
ves n'ayant pas encore pondue, abso-
lument identiques comme âge et
comme race, il en mit six dans un
paquet, six dans un autre; les pa-
quets étaient semblables comme di-
mensions, situation et aménagement;
toutes les poules reçurent la même
nourriture, à la seule différence que,
dans l'un des paquets, une cuillerée

de moutarde en poudre Coleman fut
journalièrement ajoutée à la paille.

Ce paquet donna, du 1er octobre
1909 au 30 septembre 1910, 1,023
œufs; tandis que celui qui ne recevait
pas de moutarde ne donna dans le
laps de temps que 914 œufs; il con-
vient de remarquer que la moutarde
montra surtout son effet bienfaisant
durant les mois d'octobre, novembre,
décembre, janvier, février et mars,
c'est-à-dire durant la période froide,
car Llangammarch Wells se trouve
dans une situation élevée où la tem-
pérature est rigoureuse.

A la fin de l'expérience, c'est-à-dire
après avoir eu ce traitement durant une
année, les poules nourries avec addi-
tion de moutarde étaient dans un
aussi bon état de santé que les au-
tres, et l'autopsie ne révéla aucun
désordre des organes intérieurs. Les
œufs mis en incubation se montraient
parfaitement fertiles.

M. Allen a calculé que les volailles
nourries avec addition de moutarde
lui avaient rapporté \$28, contre 24
dollars produits par les autres. La
dépense en moutarde consommée a
été de 85 cents, d'où une différence de
\$3.15 sur six poules, ce qui n'est pas
à dédaigner; il convient de faire re-
marquer que la moutarde employée
est une farine de moutarde de luxe,
soigneusement manufacturée; il est
facile de se procurer des qualités infé-
rieures tout en ayant les mêmes ver-
tus.

Ajoutons que, si M. Allen est le
seul qui ait fourni des chiffres aussi
détaillés, la moutarde a été aussi
expérimentée par d'autres éleveurs
qui s'en sont montrés fort satis-
faits.

Un astronome distingué de Genève,
M. Leconte, est un autre savant qui
prétend que les habitants de la pla-
nète Mars cherchent à entrer en com-
munication avec les habitants de no-
tre planète. Il s'est assuré, dit-il, que
les gens de Mars s'occupent tout par-
ticulièrement depuis quelque temps à
nous envoyer des signaux au moyen
de feux électriques de diverses couleurs.
Il serait, en effet, intéressant de sa-
voir ce que ces prétendus habitants
de Mars pensent de nous et de con-
naître les nouvelles qu'ils ont à nous
communiquer.

Soixante-dix pour cent de la popu-
lation canadienne-française de Qué-
bec vit dans les campagnes, disent
les chiffres du dernier recensement.
Souhaitons que la race ne se précipite
pas vers les villes, car le Canadien-
français est essentiellement rural, dit
le Devoir.

On peut dire la même chose de
l'Acadien-français.

Le Liniment-Minard chasse
les pellicules de la chevelure.

Le - Temps - Arrive

Les Rhumes, la Grippe

Pour prévenir les Rhumes et la Grippe qui attaquent presque toutes les gens, il faut avoir prémuni le système respiratoire surtout dans l'état de santé le plus parfait et alors quand bien même l'on serait exposé aux froids ou aux pluies de la saison nous n'en recevons aucun tort. Pour nourrir les cellules qui sont tout particulièrement situées dans les poumons ou dans les organes respiratoires aucun remède simple ne pourra faire autant de bien que la préparation.

Huile Foie de Morue, Bourbon de miel

Nous vendons chaque année des quantités énormes de cette préparation, plus qu'ailleurs et c'est dû aux soins avec lesquels nous choisissons les différents ingrédients qui entrent dans cette préparation. Une huile pure de foie de morue Norvégien, un vieux bourbon de qualité supérieure et le miel clarifié appelé Clover Honey. Prix 60 cents la chopine.

Cie des Pharmacies Leger
Moncton et ShediacLowther Hotel,
AMHERST, N. E.

Bonnes chambres, bonne table, soins empressés, et prix modiques.
Olivier T. Leger, propriétaire
24 octobre 1913

S. J. Vienneau,

Encanteur public pour le Comté de Westmorland,
Saint-André, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille recevra
une prompt attention.—20 oct. 1913

Chapeaux & Modes

Mlle Leonie Doiron

annonce respectueusement au public qu'elle vient
de recevoir un superbe choix de CHAPEAUX et
MODES du plus fin dernier goût, qu'elle débitera
à bon compte à son aimable clientèle. Grande ou
ouverture et Etalage jeudi et vendredi de cette se-
maine. Venez tous.

Terre a vendre

J'ai à vendre une terre située à St-Louis, comté de Kent, N. B., contenant 50 arpents, dont 25 arpents à la char-
ruée et 25 arpents en bon bois de chauffage. Elle est située sur le Nord de la Rivière St-Louis et renferme une grange et une maison appartenant autrefois à M. Sylvain Breau. Pour le prix et les conditions de paiement, s'adresser à Frank Dugas, St-Louis, ou à moi-même.

ALEX. FRIGAUD,
27 Congress St.
Rumford, Me.

3m.

Avis

Tous les comptes de magasin datant de deux et trois ans devront m'être
présentés d'ici au 15 décembre sans faute
et à cette date des mesures légales se-
ront prises pour la perception.

ETIENNE POIRIER,
Shediac Bridge, 27 octobre 1913—rip.

Dès demain nous commen-
cerons l'envoi des billets de tirage
aux abonnés qui ont droit.

Q'on se hâte de nous faire par-
venir le prix de l'abonnement, si
l'ont veut participer au tirage.

Le Liniment-Minard est
vente partout.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces
maritimes
Paraît le jeudi de chaque semaine

Abonnement
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la
fin de l'année

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25
par année et invariablement payable d'avance.

Annouces
Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséquente, 5c. par ligne
Impressions de toute sorte exécutées à bref
délai et à prix raisonnables

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire,
Shediac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHEDAC, 30 OCT. 1913.

De nouveaux hommages pour
M. le curé Dufour.

Au Révérend Père Dufour, Curé de
St-Antoine

Bien-aimé Pasteur,

S'il est douloureux pour un père d'être
payé d'ingratitude pour les tendres soins
qu'il a prodigués à ses enfants, il est aus-
si bien inhumain pour des enfants, de
manifester leur ingratitude, même leur
indifférence envers ce père qui les a aimés
si tendrement, c'est pourquoi nous
croirions avoir manqué à notre devoir, si
en cette circonstance particulière, nous,
les paroissiens de cette paroisse, n'étions
pas venus avant votre départ vous mani-
fester notre reconnaissance pour les bien-
faits que vous nous avez généreusement
prodigués pendant les seize années que
nous avons passées sous votre paternelle
surveillance.

Nous ne voulons pas énumérer ici vos
bonnes qualités de crainte de blesser
votre modestie, cependant permettez-
nous de vous dire que nous sommes heu-
reux de reconnaître que vous avez sans
cesse travaillé à notre bonheur; vous
êtes même allé jusqu'à Rome solliciter,
pour chacune des familles de cette pa-
roisse, des grâces spirituelles auprès du
Saint-Père.

Votre cœur d'Apôtre à toujours veiller
attentivement à notre avancement tant
spirituel que temporel. Vous avez su,
par votre sage et prévoyante administra-
tion, nous acheminer vers la possibilité
d'ériger prochainement un temple plus
spacieux que celui que nous avons en-
core les entraves que vous avez ren-
contrées, votre courage n'a point failli;
et maintenant nous vous sommes rede-
vables d'avoir un fonds considérable à
notre disposition: nous vous en sommes
profondément reconnaissants.

Bien-aimé Pasteur, peut-être nous est-
il arrivé de vous avoir manqué de res-
pect en quelques circonstances et de vous
avoir causé beaucoup de peine; nous
vous en demandons humblement pardon.
Quelle somme de reconnaissance pour-
rait ici payer notre dette envers vous?
Dieu daigne exaucer nos vœux, rien ne
manquera à votre bonheur même ici-
bas.

Nous ne voulons pas vous laisser partir
sans vous exprimer nos sentiments de
regrets et vous assurer que la semence
que vous avez déposée dans nos âmes
n'est pas tombée sur un sol stérile, et
avant que nous vous disions Adieu,
veuillez accepter ce faible témoignage de
notre gratitude.

LES PAROISSIENS DE ST-ANTOINE.

Au Révérend Père Dufour, Curé de
St-Antoine.

Révérend et Bon Père.

Il est un devoir bien doux pour nous
aujourd'hui; c'est de venir exprimer à
notre Vénéré-Père toute la reconnais-
sance que nos cœurs ressentent au sou-
venir des bienfaits que nous avons reçus
de votre paternelle sollicitude.

A nous surtout, l'humble famille de la
Société des Enfants de Marie toute jeune
encore dans cette paroisse, revient le
doux et légitime devoir d'ajouter aux pré-
cieux souvenirs de vos fécondes années
au milieu de nous une page éloquent de
bienfaits. Eh nos cœurs débordent de
reconnaissance. Mais la plus sensible
émotion vient bientôt s'y mêler à la pen-
sée que déjà vous allez partir. Laissez-
nous vous dire, très Vénéré Père, que
votre souvenir demeurera avec nous
et nous prions notre bonne Mère
du Ciel de veiller sur vous—toujours, et
vous obtenir toutes les grâces dont vous
aurez besoin dans l'état où le Bon Dieu
vous appelle.

Comme témoignage de notre gratitude,
daignez Vénéré et Bon Père accepter ce
petit bouquet spirituel que nous vous
offrons, espérant que ces prières que
nous adressons à Dieu feront descendre
sur vous toutes les bénédictions du ciel.

Permettez-nous de chérir l'espoir qu'à
l'avenir comme par le passé vos bonnes
prières seront l'une des puissantes sau-
vegardes, qui avec le secours constant de
votre zèle successeur nous soutiendront
dans le sentier du devoir.

Veuillez encore une fois bénir

LES ENFANTS DE MARIE DE
CETTE PAROISSE.

Au Révérend Père Dufour, Curé de
St-Antoine

Cher Révérend Père,

Pour la dernière fois, hélas! vous
voyez groupés, autour de vous, vos en-
fants que les regrets d'une séparation
inattendue rassemblent ici aujourd'hui.

Permettez-nous, Révérend Père, de venir,
avant votre départ vous réitérer l'expres-
sion de notre bien vive et respectueuse
gratitude, à laquelle votre inaltérable dé-
vouement vous donne tant de droits. Le
souvenir de vos sages et pieux conseils,
joint à celui que nous vous demandons,
de bien vouloir nous conserver devant
Dieu, nous aidera à marcher plus sûre-
ment dans le sentier de la vertu où vous
avez dirigé nos premiers pas.

Nous prions Dieu de vous rendre au
centuple tout le bien que vous nous avez
fait, et de rendre féconde en consola-
tions saintes et en joies sacerdotales, la
nouvelle carrière où la Providence vous
appelle.

Comme témoignage de notre vive re-
connaissance veuillez agréer ce petit sou-
venir, il vous rappellera la filiale attaché-
ment que nous vous garderons toujours.
En nous quittant, cher et bon Père,
laissez nous votre paternelle bénédiction.
Nous la réclamons aussi pour nos de-
voués maîtres, qui perdent en vous
un bienfaiteur et un soutien. Bénissez
encore nos chères familles dont l'affec-
tion vous est connue, bénissez-nous
nous-même cher Révérend Père, et veuillez
compter toujours au nombre de vos en-
fants reconnaissants.

LES ÉLÈVES DE ST-ANTOINE.

Université du Collège
Saint-Joseph

CHRONIQUE D'OCTOBRE

Le temps passe. Septembre, avec
la rentrée des élèves, la reprise des
classes, la réorganisation des sociétés et
la retraite annuelle, s'est écoulé
inaperçu, tant est grande l'assiduité
au travail chez les collégiens de Saint-
Joseph. Octobre est venu; mais
ses jours sombres et ensoleillés, tour
à tour, sont rentrés dans le passé
comme ceux de septembre.

A leur déclin, cependant, ils nous
laissent d'heureux et plaisants souve-
nirs. La première dizaine de ce mois
autumnal nous amena l'aimable visite
d'un ancien élève, vénérablement dis-
tingué: Sa Grandeur monseigneur
J. O'Reilly, évêque de Baker City,
Oregon, E. U. La vieille Alma Mater
lui ménageait une chaude réception,
et les élèves actuels, par la voix de
deux finissants, lui témoignèrent l'affec-
tion la plus vive jointe au plus pro-
fond respect. Sa Grandeur fut émue
en souhaitant le bonjour aux vieux
collèges Saint-Joseph et en remerciant
le personnel et les élèves de leur bien-
veillant accueil. Elle parla longue-
ment de la haute formation que donne
à ses enfants notre vaillante Uni-
versité, et laissa aux écoliers de sa-
lutation avis sur leurs devoirs d'état.

Peu de jours après le départ de
Monseigneur O'Reilly, nos bons pères
de Sainte-Croix étaient honorés de la
visite annuelle de leur provincial, le
très Révérend Père J.-B. Pinson,
C.S.C., M. Désiré Allain, et M. Char-
les McHugh, dans deux adresses de
haute et éloquente envolée, lui sou-
haitèrent, au nom des élèves, la bien-
venue la plus cordiale et la plus sin-
cèrement affectueuse, et protestèrent
notre filiale attachement à sa vénérable
personne et à la noble communauté
qu'il représente. Le très Révérend
Père fut très aimable dans sa répon-
se au cours de laquelle il nous prodiga
ses bons et paternels conseils. Il
montra également sa vive sympa-
thie pour le peuple acadien, et nous
assura, en outre, de tout le dévoue-
ment et le zèle qu'il espère apporter
pour l'avancement de sa congrégation
au Canada.

Encouragés par les nobles exhor-
tations des distingués visiteurs de ce

mois, les élèves de Saint-Joseph re-
doublent d'ardeur dans la poursuite
de leurs études. Jeudi dernier, tout le
monde était témoin de ce fait en as-
sistant à une forte joute oratoire en-
tre MM. Aurèle H. Gaudet et Vital
H. LeBlanc.

Les débats oraux offraient (au jeune
homme) (plus d'avantages) que les
débats écrits: tel était le sujet dis-
cuté. M. LeBlanc soutenait la ques-
tion telle qu'énoncée, et M. Gaudet
défendait les débats écrits. La lutte
fut opiniâtre mais loyale, et la victoire
longtemps indécise pencha enfin du
côté affirmatoire de la question.

Le cinq octobre, jour de la solenni-
té du saint Rotaire et l'anniversaire
de la fondation du «Cercle Lafrance
de l'A. C. J.» avait lieu l'élection des
nouveaux officiers de cette jeune asso-
ciation acadienne:

Ryd. Père J.-E. Mondou, C.S.C.,
M.A.,—Aumônier-Directeur.

Désiré Allain,—Président.

Louis Livret,—Vice-président.

Vital H. LeBlanc,—Secrétaire.

Aurèle H. Gaudet,—Trésorier.

Camille Doiron,—Copiste.

Repasant les souvenirs d'octobre,
nous avons donc droit d'être fiers
des fruits qu'il nous laisse, et nous
sommes encore plus confirmés dans
la croyance que le cinquantenaire de
l'Université du collège Saint-Joseph
fera époque dans nos annales.

TILVA.

Ce 27 octobre 1913.

A nos compatriotes des Etats-
Unis... et d'ailleurs

A l'occasion de la Conférence ecclé-
siastique, tenue à Shediac le 7 du cou-
rant, mes Révérends confrères m'ont
chargé de donner, par la voix des jour-
naux, quelques conseils pratiques con-
cernant la demande de baptêmes. A
cause des nouvelles lois du mariage et
d'une loi civile récemment mise en vi-
gueur dans le Massachusetts, ces de-
mandes sont devenues très fréquentes en
ces derniers temps et sont une source
d'ennui lorsque la demande est défec-
tueuse ou incomplète.

A part le nom de la personne dont
l'extrait de baptême est requis, il faut
donner le nom du père et de la mère et,
si c'est possible, le nom du parrain et de
la marraine, car il peut y en avoir plu-
sieurs du même nom dans le registre.
Ensuite il ne faut jamais manquer de
donner son âge approximatif, c.-à-d.,
aussi juste que possible, avec le mois de
la naissance. Le lecteur comprendra la
nécessité de cette dernière condition. La
personne dont on veut avoir l'âge peut
avoir 10 ans ou 75 ans, et si l'on néglige
de donner à peu près l'âge, le curé
est exposé à feuilleter les registres pen-
dant une semaine, et vous, chers lec-
teurs, êtes exposés à ne jamais avoir vo-
tre extrait de baptême, car peu de curés
ont le loisir de chercher aussi longtemps.
Donc, l'âge, aussi juste que possible,
doit toujours accompagner la demande.
Il y a aussi la question de l'offrande.
Celle-ci a été réglée par l'ancien évêque
de St-Jean, il y a quelques années, pour
ce diocèse. Les Révérends Curés peu-
vent accepter de cinquante centimes à deux
dollars pour ce service.

La formule suivante, que je prends
dans l'Evangéline de la semaine der-
nière, est à peu près ce qu'il faut et peut
servir de modèle.

PR. L. BELLIVEAU, ptre.

Grande Digue, N. B., le 25 oct. 1913.

FORMULE

Monsieur le Curé,
Veuillez m'envoyer mon extrait de
Baptême. Je m'appelle Marie LeBlanc,
fille de Jean LeBlanc et de Jeannette
LeBlanc. Mon parrain était Pierre LeGris
et ma marraine Pierrette LeBlanc. J'ai
raî, je crois, 36 ans le 5 décembre pro-
chain. J'inclus mon offrande pour votre
trouble et je vous prie, M. le Curé, de
vouloir bien me rendre ce service aussitôt
que possible.

Votre toute respectueuse,
Mlle Marie LeBlanc
No 340 rue Holly
New Bedford, Mass.

Les entrepreneurs élèves de renards
de l'île Prince-Edouard ayant trouvé
fort payante l'industrie de la pelletterie,
vont étendre leurs opérations dans l'éle-
vage des moutons qui fournissent la pe-
letterie si renommée connue sous le nom
de Mouton de perse. M. J. W. Jones,
de Charlottetown, vient d'arriver de
l'Idaho avec un chargement de 318 de
ces moutons.

Le premier Ministre à Québec

Québec, 22 octobre.—Le Très Ré-
vérend R. L. Borden et Mme Borden,
accompagnés des honorables Rogers et
Hazen, sont arrivés à Québec ce matin à
7 heures et ont pris leurs appartements
au «Château Frontenac.» Ils ont été re-
çus à la gare par l'honorable L. P. Pel-
letier, arrivé la veille, et par un grand
nombre de citoyens de Québec.

Le premier ministre et sa suite sont
partis à 9 heures en automobile, pour
aller visiter les travaux du pont de Qué-
bec et à Lampson Cove où se fera l'ou-
verture du tunnel qui aboutira aux usines
de St-Malo.

On a décoré un peu partout, en par-
ticulier les édifices et un grand nombre
de maisons privées.

A midi le premier ministre et ses col-
lègues ont été l'objet d'une réception au
Palais de Justice, faite par le juge en
chef Lemieux et ses collègues ainsi que
par les membres du Barreau de Québec.
Une adresse a été lue au premier mini-
stre par le juge Lemieux.

Québec, 22 octobre.—Le conseil,
hier soir, a passé au sujet du banquet de
ce soir, donné au premier ministre par
les citoyens de Québec, une résolution
portant que ce n'est pas un banquet po-
litique.

La résolution a été adoptée à l'unani-
mité.

LA VISITE AU PONT DE QUÉBEC

Québec, 22 octobre.—Douze automo-
biles ont conduit ce matin, le premier
ministre et ceux qui l'accompagnaient
sur les chantiers du pont de Québec.
Dans la première voiture on remarquait
le premier ministre, le maire Drouin, de
Québec, l'honorable L. P. Pelletier et
M. P. Davis, entrepreneur du pont de
Québec.

Le cortège prit le chemin St-Louis
pour se rendre à destination et visita par
le menu tous les travaux qui se font ac-
tuellement au pont. Actuellement, 400
hommes travaillent sur ces chantiers.
On a terminé, des deux côtés du fleuve,
les quatre piliers en pierre et l'on a
commencé les travaux de la structure en
fer.

Le retour se fit sur la plate-forme d'un
train du «Transcontinental» jusqu'au
marché Champlain, avec arrêt à Lamp-
son's Cove où sera l'entrée du tunnel.
Il y eut, au Cap Blanc, manifestation
de la part des habitants du village qui
était décoré. On présenta aux quatre
ministres des gerbes de fleurs, ainsi
qu'au maître et à M. W. Price.

La France s'en mêle

Paris, 22 octobre.—Le gouvernement
français a donné l'ordre aujourd'hui au
croiseur Condé de se rendre immédiatement
dans les eaux du Mexique pour y
protéger les intérêts français.

Par ordre de S. G. Monseigneur l'Ar-
chevêque de Rennes, France, l'église de
Pleuruit, la paroisse dont le gouverne-
ment de la république française faisait
récemment expulser les prêtres de leur
presbytère, «mau militari» est formée
au culte.

Les RR. PP. Eudistes
à Montréal

A la demande de Sa Grandeur Mgr
Bruchési, les RR. PP. Eudistes vien-
nent d'accepter les aumôneries des Re-
ligieuses du Bon-Pasteur d'Angers, à
Montréal, celle de la maison provinciale,
rues Sherbrooke-Est, celle de l'Asile Ste-
Marie, rue Fullum, celle de l'Académie
St-Louis, de Gonzague, rue Sherbrooke,
celle de la Maison de Lorette, Parc La-
val, dans l'île Jésus.

Nos Ecoles

GIROUARDVILLE

Voici le résultat des examens de sep-
tembre pour l'école Mo. 15 St-Hilaire.
Anna Colette 75, Amanda Colette 65,
Augustin Colette 50, Alda Giroard 55,
Blair Cormier 75, Annie Cormier 65,
Sara Bastarache 25.

Noms de ceux qui n'ont pas manqué
une journée.

Anna Colette, Amanda Colette, Au-
gustin Colette, Alda Giroard, Blair
Cormier, Annie Cormier.

CALIXTE CORMIER,

Trustee.

MRS J. PERRY,

Institutrice.

Le Liniment de Minard
rit le mal de cis les vach es

Prions po

On ne pense
d'hier. On leur
tant, au jour de
éternel souven
poussé sur leur
leur mémoire.
des morts, a d
cœur des vivan

Ne méritons
n'est pas perm
blier si vite. L
écouterons plus
l'Eglise nous d
de nos chers de
leur mémoire
larme stérile,
prière fervente
de ce mois de
aux âmes du p
vre du chemin
pas le morceau
donne la vie;
tombe, aux â
refusons pas u
donnera Dieu.

Ces âmes se
notre piété.
instant au reb
fournaise qui
re, et demande
souffrir. Quest
elle revient à
qu'on souffre e
l'éternité; ici
peine. En enf
feu; en purga
peine du feu.
paration de l'
aussi, c'est la

Imaginez
à mille pieds
une mer imma
de remonter à
rer un peu d'
lui éteindre l'
goisse suprême

Le purgato
feu. Celui qui
là, dans ces
deurs, se déb
remonter à l'
gauche, il n'y
du feu. Et ce
SS. Pères nos
ces lieux de t
même feu qu'
Saint August
cendie le plus

«peinture»
Et pourtant
n'est rien en
peine que les
éprouvent d'
Avoir vu Die
de ce monde,
qu'on en gar
sante vision
bon que tout
vissement
comme une
repousse de
de bonté, c'
supply des

Ce qui fait
reil tourment
de ces âmes
elles-mêmes.

Il y a bien
re remplie d
Christ et de l
vres âmes po
s'appliquer c
Elles éteindr
brûle, et com
s'élèveraient
mais cela ne
les sacremen
pour ces â
âmes ne peu
ces âmes ne
pouvons leur
mérites. Ap
de Notre-S
dans une
nous pauvre
voie de su
Si nous le
vons; car c
ces flammes
appartienne
grande fan
et les liens
pour à notr

ministre à Québec

re.—Le Très Honorable M. Borden, honorables Rogers et à Québec ce matin à leurs appartements. Ils ont été reçus par le très honorable L. P. Pelletier, et par un grand de Québec.

tre et sa suite sont en automobile, pour du pont de Québec où se fera l'ouverture aux usines.

peu partout, en part et un grand nombre ministre et ses collègues ainsi que le Barreau de Québec, au premier ministre.

obré.—Le conseil, sujet du banquet de premier ministre par Québec, une résolution pas un banquet po-

adoptée à l'unan-

NT DE QUÉBEC

re.—Douze automobiles, le premier l'accompagnant du pont de Québec, l'œuvre on remarquait le maire Drouin, de L. P. Pelletier et le représentant du pont

chemin St-Louis, l'œuvre on remarquait le maire Drouin, de L. P. Pelletier et le représentant du pont

plate-forme d'un "mental" jusqu'au vcc arrêt à Lamp- l'entrée du tunnel. blanc, manifeste- ants du village, qui éssenta aux quatre s de fleurs, ainsi W. Price.

en mêle

Le gouvernement dre aujourd'hui au rendre immédiate- au Mexique pour y ençais.

Monseigneur l'Ar- France, l'Eglise de dont le gouverne- française faisait prêtres de leur litari, est formée

istes

à Montréal

sa Grandeur Mgr P. Eudiste vien- mudières des Re- teur d'Angers, à raison provinciale, de l'Asile Ste- de l'Académie rue Sherbrooke, Lorette, Parc La-

oles

ILLE

examens de sep- 15 St-Hilaire. anda Colette 65, Ida Girouard 55, nie Cormier 65,

ont pas manqué

la Colette, Au- Girouard, Blair

KTE CORMIER, Trustee.

RS J. PERRY, Instituteur.

Minard g-

vaches

Prions pour nos morts

On ne pense plus aux disparus d'hier. On leur avait promis pourtant, au jour de l'adieu suprême un éternel souvenir; mais l'herbe a poussé sur leur tombe, l'oubli sur leur mémoire. "Le vrai tombeau des morts, a dit quelqu'un, c'est le cœur des vivants."

Ne méritons pas ce reproche. Il n'est pas permis à un chrétien d'oublier si vite. Le deux novembre, écoutons pieusement la voix de l'Eglise nous conviant au souvenir de nos chers défunts. Accordons à leur mémoire plus et mieux qu'une larme stérile, mais l'aumône d'une prière fervente, faite chaque jour de ce mois de novembre, consacré aux âmes du purgatoire. Au pauvre du chemin, nous ne refusons pas le morceau de pain qui lui donne la vie; aux pauvres d'outre-tombe, aux âmes du purgatoire, ne refusons pas une prière qui leur donnera Dieu.

Ces âmes sont bien dignes de notre pitié. Accoudons-nous un instant au rebord de cette immense fournaise qui s'appelle le purgatoire, et demandons-nous ce qu'on y souffre. Question terrible puisqu'elle revient à celle-ci: Otez en effet l'éternité; ici et là, c'est la même peine. En enfer, c'est la peine du feu; en purgatoire aussi, c'est la peine du feu. En enfer, c'est la séparation de Dieu; en purgatoire aussi, c'est la séparation de Dieu. Imaginez un malheureux tombé à mille pieds de profondeur dans une mer immense, essayant en vain de remonter à la surface pour aspirer un peu d'air, sentant l'asphyxie lui étreindre la gorge d'une angoisse suprême.

Le purgatoire est une mer de feu. Celui qui est une fois tombé là, dans ces effroyables profondeurs, se débattrait en vain pour remonter à la surface. De toutes parts, en haut, en bas, à droite et à gauche, il n'y a autour de lui que du feu. Et ce feu, quel est-il? Les SS. Pères nous disent que dans ces lieux de tourments, il y a le même feu qu'en enfer, ce feu dont Saint Augustin affirme, que l'incendie le plus violent n'est qu'une "peinture."

Et pourtant, ce supplice du feu n'est rien en comparaison de la peine que les âmes du purgatoire éprouvent d'être séparées de Dieu. Avoir vu Dieu un instant au sortir de ce monde, l'avoir vu si beau qu'on en garde à jamais l'éblouissante vision sous la paupière, si bon que tout l'être s'élance de ravissement vers lui, et puis, sentir comme une main de fer qui nous repousse de ce Dieu de beauté, et de bonté, c'est là l'inconcevable supplice des âmes du purgatoire.

Ce qui fait l'horreur d'un pareil tourment, c'est l'impuissance de ces âmes à s'en délivrer par elles-mêmes. Il y a bien cette source expiatoire remplie des mérites de Jésus-Christ et de l'Eglise. Si ces pauvres âmes pouvaient s'y plonger, s'appliquer ces mérites infinis! Elles éteindraient le feu qui les brûle, et comme des colombes elles s'élèveraient purifiées vers le ciel; mais cela ne peut se faire que par les sacrements, et il n'y en a plus pour ces âmes; par la prière, et ces âmes ne peuvent plus prier. Ce que ces âmes ne peuvent pas, nous pouvons leur appliquer nos propres mérites. Après avoir reçu le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans une fervente communion, nous pouvons le leur donner par voie de suffrage.

Si nous le pouvons, nous le devons; car ceux qui souffrent dans ces flammes, ce sont nos frères; ils appartiennent à notre famille, à la grande famille de Jésus-Christ; et les liens qui attachaient leur cœur à notre cœur ne sont pas brisés.

Ces âmes nous sont encore peut-être plus intimement unies. Si nous écoutons bien cette longue et douloureuse plainte qui s'élève du purgatoire, nous distinguerons la voix de nos parents, de nos amis: "Pitié, pitié, vous qui nous aimez, car la main du Seigneur s'est appesantie sur nous."

Laissons-nous toucher par ces suppliants appels pendant le mois de novembre. Et puis, pensée consolante, outre le bonheur de faire des heureux par nos prières, n'aurons-nous pas un jour celui d'être sauvés par ceux dont nous aurons été les sauveurs? Bientôt ce sera notre tour de gémir dans les flammes du purgatoire. Rares sont les âmes qui vont droit de la terre au Ciel. Rien de souillé n'entre dans le paradis. Si Dieu trouve des défauts jusque dans ses anges, que ne trouvera-t-il pas en nous! Mais de tous ces captifs que nous aurons délivrés, par nos prières, des flammes du purgatoire, nous nous serons fait autant d'amis au ciel. De là haut, ils auront sans cesse les yeux sur nous; ils n'auront qu'une pensée, elle sera pour nous; ils n'auront qu'un geste: celui des mains tendues pour implorer Dieu en notre faveur.

De plus, nous avons la parole du Divin Maître: "Heureux les miséricordieux, il leur sera fait miséricorde."

Comment soulager nos défunts? La messe est la prière par excellence. Si l'on prélevait sur ses plaisirs quelques centins pour l'offrande d'une messe aux âmes du purgatoire, c'est toute une fortune que nous donnerions à ces âmes souffrantes. Elle est touchante et bien vraie cette image qui nous représente un prêtre offrant la messe pour les défunts. C'est le moment de la consécration. Le prêtre s'élève vers le ciel le Sang de la Sainte Victime; et, au même instant, le purgatoire s'ouvre; des âmes nombreuses, rachetées par ce dernier Sacrifice, s'élèvent glorieuses, portées par les anges au ciel.

La Sainte communion nous donne Jésus-Christ. Ah! si les pauvres âmes du purgatoire pouvaient communier! elles éteindraient bien vite les flammes qui les brûlent. Faisons-le pour elles. Recevons Jésus-Christ bien souvent pendant le mois des morts; et après l'avoir reçu donnons-le aux âmes. C'est une pratique sainte, dans un grand nombre de familles canadiennes, pendant le mois de novembre, de dire, le soir, le chaquet en famille pour les âmes du purgatoire; ou encore, d'ajouter à la prière ordinaire un "De Profundis" pour nos défunts. L'Eglise a rempli ces actes de piété de ses bénédictions les plus riches. Elle en a fait des trésors que nous pouvons gagner pour les âmes du purgatoire. Mettons bien tous ces mérites, messes, communions, prières, dans la balance où Dieu pèse la rançon des âmes. En donnant on s'enrichit. Puis, après avoir prié pour les défunts, regardons au ciel; il y a des saints qui nous sourient, des mains qui nous bénissent, des lèvres qui nous remercient en priant Dieu pour nous.

GEO. BÉLANGER, C. SS. R.

La conférence inter-provinciale

L'ouverture aura lieu lundi.—Les délégués.—Les sujets qui seront discutés.

Ottawa, 23.—La conférence des Provinces Canadiennes, commencera lundi. Il est intéressant de publier la liste complète des invités: Ontario: Sir James Whitney, premier ministre; le Procureur Général Foy; le trésorier provincial, Hon. I. B. Lucas. Québec: Sir Lomer Gouin, les honorables Taschereau, Ministre des Travaux Publics; MacKenzie, trésorier provincial, et Caron, ministre de

l'Agriculture. Nouveau-Brunswick: le premier ministre J. K. Flemming, et le procureur général, l'Hon. W. C. H. Grimmer. Nouvelle-Ecosse: le premier, Hon. George H. Murray; l'hon. O. T. Daniels, procureur-général et l'Hon. R. McGregor, ministre sans portefeuille. Ile du Prince-Edouard: Hon. J. A. Matheson, C. R., premier ministre et procureur général; les honorables A. E. Arsenault et W. S. Stewart, ministre sans portefeuille. Manitoba: Sir Redmond Roblin, premier, et Hon. J. H. J. Howden, procureur général. Saskatchewan: Hon. Walter Scott, premier; Hon. J. A. Calder, ministre des chemins de fer et trésorier provincial, et l'Hon. Alphonse Turgeon, procureur général. Alberta: le premier L. A. Sifton; et la Colombie-Anglaise, Sir Richard McBride, premier de cette province.

Les différents sujets traités comportent la question de représentation parlementaire et les provinces maritimes; le rajustement des subsides provinciaux, la réclamation des trois provinces des prairies pour la possession de leurs ressources naturelles, les bonus aux chemins de fer; subsides aux manufactures, etc.

Les Provinces Maritimes lutteront jusqu'au bout pour conserver leur nombre de députés actuels et cette partie du programme de la conférence sera une des plus importantes.

Mariage fashionable

Une imposante cérémonie avait lieu à l'église de Mont Carmel le 22 septembre alors que M. Firmin G. Richard, marchand de Bouctouche, conduisait à l'autel Mlle Madeleine Léger, fille de défunt S. S. Léger, marchand de Mont Carmel. M. Michel G. Richard, frère du marié, et M. Rodolphe C. LeBlanc, servaient de témoins. La messe fut célébrée par l'abbé Emile Ouellet. La musique fut donnée par Mme le Dr O. LeBlanc, alors que plusieurs beaux cantiques furent chantés par les sœurs et les amis du nouveau couple. Une foule de parents et amis assistèrent au mariage. Après la messe, les nouveaux mariés s'embarquèrent pour aller rejoindre le frère de la mariée, M. Edmond Léger, qui s'était uni dans les liens du mariage le même matin avec Mlle Mathilda Richard. Après un superbe dîner donné chez M. Maurice Richard, les deux couples s'embarquèrent sur l'Océan Limité pour un voyage à Québec et Montréal. A leur retour les nouveaux époux se rendirent à la résidence de M. Firmin G. Richard où une foule de parents et d'amis les attendaient. Après leur avoir souhaité bonheur et prospérité un souper supérieur fut servi aux mariés, parents et amis. Le repas terminé tous passèrent une agréable soirée de musique et chant après quoi ils se dispersèrent pour retourner le lendemain soir à la résidence de Mme S. S. Léger, où un souper des plus délicieux leur avait été préparé. Les nouveaux mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Aux nouveaux époux nous leur souhaitons une longue vie de bonheur et prospérité.

A TRAVERS LE MAINE.

—La police de Portland a opéré 45 arrestations dans une seule journée. Là-dessus il y en a 24 pour ivresse et on y voit plusieurs femmes. Cela ne prouve pas que dans la grande ville du Maine on ait encore réussi à supprimer tout le whiskey.

—La chasse vient de s'ouvrir, dans le nord de l'Etat du Maine; l'original et le chevreuil y paraissent en abondance. Le permis que

Grandiose étalage de magnifiques chapeaux et nouveautés d'automne que l'on pourra voir à mon magasin le 25 et jours suivants. J'invite bien cordialement les intéressées de venir visiter mon établissement, tout en les remerciant de leur bienveillant patronage du passé.

Dame Ombéline Gallant.

Voulez-vous une montre d'or?

Les abonnés au Moniteur qui auront payé leur abonnement jusqu'au 1er juillet participeront au tirage de deux MONTRES D'OR, une montre pour Dame et une montre pour Monsieur, et DEUX MONTRES à poignet pour jeunes fillettes. Le tirage aura lieu au commencement de janvier. Un billet numéroté sera adressé à tous ceux qui auront rempli cette condition unique—à savoir que l'abonnement soit payé jusqu'au 1er juillet 1913.

Que chacun se hâte d'envoyer le prix de son abonnement. Tout abonné nouveau payant un an d'avance participera au tirage.

Nous avons en magasin des Vins de Messe Choisis

De Colli et Terragone

Expédiés en fût original de quatorze et vingt huit gallons, ou en moindre quantité au gré de l'acheteur. Ces vins sont approuvés par Sa Grandeur Monseigneur LeBlanc, évêque de Saint-Jean.

Nous sollicitons respectueusement les commandes des membres du clergé. **COMEAU & SHEEAN - - St-Jean, N.B.** 1er juillet 1913.

Je viens de recevoir un très bel assortiment de drap à costume et gros drap pour manteaux d'hiver pour dames, chemises Stanfield, Fliece Lined pour hommes et jeunes enfants, sweater, flannellette à la livre, coton jaune et fin à la livre, indienne, enfin un très bel assortiment de marchandises de toutes nouveautés—chaussures, claques, pardessus, etc., etc.

J'invite tout le public à venir voir et acheter. Je vendrai aux plus bas prix. **VENEZ! VENEZ!**

Je donnerai pour le beurre et les œufs le plus haut prix.

MME A. M. LÉGER. St Joseph, 24 sept., 1913—61.

chaque étranger doit posséder pour chasser dans le Maine, coûte maintenant \$25 au lieu de \$15. On espère que les revenus de l'Etat seront augmentés mais reste à savoir si le nombre d'accidents sera moins fort.

—En 1760, la législature du Massachusetts (le Maine étant alors compris dans cet Etat) imposait une amende de 10 shillings à toute personne n'assistant pas à l'office religieux à l'église le dimanche. Si une loi semblable pouvait être établie aujourd'hui, le gouvernement aurait tellement d'argent qu'il pourrait abolir toutes les autres taxes.

QUIPROQUO.

Un imprimeur recevait un jour la commande d'imprimer sur le ruban d'une couronne mortuaire, cette dédicace:

"Repose en paix! Au revoir!" Deux jours après, le donateur de la couronne télégraphiait à l'imprimeur:

"Prière d'ajouter 'au ciel', s'il y a encore de la place."

Et le lendemain, jour de l'enterrement, lorsque la couronne fut déposée, les assistants purent lire sur le ruban déployé:

"Repose en paix! Au revoir au ciel s'il y a encore de la place!"

A. A. LeBlanc

Encanteur pour le comté de Kent, Saint Antoine, N. B. 23 octobre 1913—ac.

H. H. HOUDE,

Medecin veterinaire, Dentiste de cheval. Shediac, N. B.

D. H. LEGER

Encanteur pour le comté de Kent et Westmorland. Grand'Diguc, N. B.

On demande

Dans le district d'école No. 20, Bas-Cap-Pelé, une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner les deux langues, pour le prochain terme.

EDOUARD H. LANDRY. Bas-Cap-Pelé, 11 août 1913—ac.

ENCAN

Je vendrai à l'encan à la résidence de Sylvain M. LeBlanc, White Settlement, N. B.

JEUDI, LE 6 NOVEMBRE, à une heure de l'après-midi, les articles suivants:

Une jument de 8 ans, pesant 950 lbs., une jument de 11 ans, pesant 1200 lbs., un cheval de 17 ans, pesant 1300 lbs., tous trois bons pour la route et le travail, une pouline du printemps, une vache de 10 ans, devant avoir veau dans mai, une vache de 5 ans, 2 taures de 3 ans, devant avoir veau dans mai, 2 bœufs de 18 mois, 3 jeunes veaux du printemps, 2 jeunes cochons du printemps, 2 douzaines de poules, 100 boisseaux d'avoine noire, une couple de tonnes de bon foin, une quantité de bonne paille d'avoine, une quantité d'avoine verte pour fourrage, 50 quarts de navets, 7 à 8 cordes de bon bois franc tout prêt pour chauffage, et beaucoup d'autres articles trop nombreux pour les mentionner ici.

CONDITIONS DE VENTE.—Au-dessous de \$5, argent comptant; au-dessus de \$5, un an de crédit avec bons billets conjoints approuvés à 7 par cent d'intérêt.

S'il fait mauvais le jeudi, la vente aura lieu le premier beau jour.

ABBEY HÉBERT, Encanteur.

White Settlement, 29 octobre 1913.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

**Compagnie
O. M. Melanson,
Limitée.**

**Draps,
Draps,
Draps!**

Notre assortiment de
Draps est maintenant
au complet.

Nous avons les patrons
les plus nouveaux, les
qualités sont excellen-
tes, les prix modérés.

Venez nous visiter et
et nous serons des plus
heureux de vous mon-
trer notre assortiment
de

DRAPS

et vous serez convain-
cus qu'il est de votre in-
térêt d'acheter chez

**Compagnie O.M. Melanson,
LIMITÉE.**

Un mot de nos *Swea-
ters* pour hommes, fem-
mes et enfants, que nous
exposons en ce moment
Dernières modes et der-
nières nuances. Prix de
50cts à \$4.

Comme de coutume
nous pouvons pourvoir
à tous vos besoins en
fait de
*Hardes, Chaussures,
Sous-Vêtements d'hiver,
etc., etc.*

**Le Magasin
du Peuple:**

**Cie O. M. Melanson Ltd.
SHEDIAC, N. B.**

FEUILLETON

**Le Dernier
Duc de Bretagne**

PAR
PAUL-YVES SÉBILLOT

Vers les neuf heures une porte
s'ouvrit, un héraut d'armes parut
et annonça :
— Son Altesse François II, Duc
de Bretagne !

Les groupes cessèrent de circu-
ler, deux gardes armés de piques
firent ranger les invités de façon à
frayer un chemin permettant au
Duc d'aller prendre place au fond
de la salle sur le siège qui lui était
réservé.

François II parut. C'était un
grand homme de belle apparence,
au regard et au maintien très di-
gnes. Il avait dans le visage une
expression qui inspirait la sympa-
thie, le respect, non pas le respect
pour quelqu'un que l'on redoute,
mais pour le Prince élément, pour
le Duc qui, par une sage adminis-
tration, avait fait de la Bretagne
un des pays les plus prospères de
l'Europe.

Derrière lui, la duchesse Anne,
qui n'avait pas encore dix ans, s'a-
vançait en tenant par la main sa
cœur Isabelle, un peu plus jeune
qu'elle ; puis d'autres personnages
de la cour ; les ministres, le Chan-
celier de Bretagne, le Grand Ar-
gentier, les Présidents des trois
Ordres des Etats, enfin les princi-
paux magistrats de la ville.

Quand le Duc et sa suite eurent
pris place, la fête commença, les
musiciens se mirent à jouer et les
dances commencèrent.

Apercevant dans la foule le ca-
pitaine d'Avessac, un de ses vieux
compagnons de guerre qui com-
mandait à présent la garde ducale,
le sire de Lauriolais s'empessa de
lui présenter son neveu.

— Mais, répondit-il, j'ai une pla-
ce de cadet vacante, et si M. de
Kergoat veut bien, comme novi-
cia, remplir ces fonctions, je se-
rai très heureux de l'avoir dans ma
compagnie.

— J'accepte de tout cœur, mon
capitaine ! dit Yves, transporté
d'allégresse.

— Eh bien, venez demain à dix
heures au couvent des Jacobins où
ma compagnie est logée, vous pren-
drez aussitôt le service, vous aurez
justement pour chef votre ami le
lieutenant de Kermarec.

Yves de Kergoat et Jos étaient
au comble de la joie. Ainsi ils al-
laient être réunis et reprendre leurs
bonnes relations de naguère.

A ce moment l'orchestre venait
de se taire, les dangers avaient cessé
et un barde chanta un de ces
poèmes guerriers qui exaltaient le
courage des anciens Bretons et cé-
lébraient le roi Arthur.

L'assistance enthousiasme ap-
plaudissait à tout rompre.

Soudain Yves et Jos entendirent
derrière eux une voix qui disait :

— Décidément, ce maudit Duc
et ses Bretons veulent rester indé-
pendants et ne pas obéir à la Ré-
gente ! Mais nous mettrons ordre
à tout cela.

Les deux amis se regardèrent.
En entendant cette voix, ils avaient
reconnu l'accent de celui qui, pen-
dant l'après-midi, avait causé avec
le mystérieux siffleur, le long des
remparts de Rennes.

Au bout d'un instant, ils se re-
tournèrent, mais celui qui venait
de parler avait disparu ainsi que
son compagnon.

Nous savons où les retrouver,
dit Jos de Kermarec, et comme de-
hors la grosse horloge du beffroi

sonnait la dixième heure, ils se ha-
tèrent de quitter le bal.

III

En sortant, Yves et Jos eurent
quelque peine à se frayer un che-
min à travers les rangs pressés de
la foule qui stationnait dehors.

Quand ils furent arrivés près de
la rue Sainte-Melaine, ils prirent
de grandes précautions pour ne pas
être remarqués. Ils rasèrent les
murs, cherchant à se confondre
avec les maisons, restant tapis par
instants dans les coins d'ombre.

Ils craignaient que les mysté-
rieux conspirateurs qu'ils voulaient
épier n'eussent posté aux aguets
quelqu'un des leurs.

Cependant ils ne virent aucune
sentinelle ; tout semblait silencieux
et désert dans cette rue dont les
maisons à pignon, parfois cuiras-
sées d'ardoise ou appuyées sur
leurs porches comme sur d'énormes
béquilles étaient çà et là ar-
gentées par la lune, assez brillante
cette nuit-là.

Enfin, ils parvinrent auprès de
la maison de l'Homme de Fer sans
avoir rencontré aucun être suspect.
Cette maison étroite et basse n'a-
vait au-dessus du rez-de-chaussée
qu'un seul étage, faiblement éclairé.
En prêtant l'oreille, ils distin-
guèrent un bruit confus de voix.
Evidemment là-haut, plusieurs
personnes causaient mais que di-
saient-elles ?

Malgré tout leur attention, ils
ne purent comprendre aucune pa-
role.

— Regarde donc, dit Yves tout
bas, cette statue qui se trouve dans
une niche entre les deux fenêtres,
au-dessus de la porte ; elle semble
retenue au mur par de solides cro-
chets de fer ; si nous pouvions
grimper jusque-là et nous y main-
tenir grâce à eux, nous pourrions
peut-être entendre.

— Essayons, répondit Jos en
s'appuyant sur le mur pour lui
faire la courte échelle.

Yves monta sur son dos et par-
vint en allongeant le bras à saisir
un des crochets, puis ayant posé
ses pieds sur des moulures de bois
qui ornaient la façade, il se main-
tint à la hauteur de la fenêtre.

Avec plus de difficultés, parce
qu'il n'avait aucun aide, Jos réus-
sit à monter à son tour et à se pla-
cer de l'autre côté de la statue.

A travers les fentes des volets,
ils purent voir ce qui se passait à
l'intérieur.

Autour d'une table sur laquelle
étaient posés des pichets et des go-
belets d'étain, six hommes, parmi
lesquels ils reconnurent le mysté-
rieux siffleur des remparts et
l'homme à la cicatrice, causaient
gravement.

Une lampe fumeuse, baissée à
moitié afin de ne pas attirer l'atten-
tion des voisins ni des rares per-
sonnes qui pouvaient passer dans
la rue à cette heure, éclairait leurs
mauvais visages de coquins prêts
à ne reculer devant aucun crime.

— Vous comprenez, disait celui
dont le front était cicatrisé et qui
semblait parler en chef, que Mme
de Beaujeu tient à arranger coûte
que coûte les affaires de Bretagne.
Or le duc François ne veut accep-
ter aucune proposition conciliante.
Tout ira mieux si en face d'elle
notre Reine ne trouvait qu'un fai-
ble enfant comme Anne de Bre-
tagne.

— Ce qui veut dire ? questionnè-
rent plusieurs voix.

— Qu'il y a, pour celui qui de
main à trois heures, avant que les
Etats aient tranché la question de
sa succession éventuelle, réussira
à frapper mortellement le duc
François, ce sac de cinq cents écus
d'or ! dit l'inconnu en jetant de-
vant lui une bourse rebondie qui
tinta en tombant sur la table.

— La bonne affaire que vous
nous proposez là ! objecta l'un des
malandrins, mais celui qui ferait le
coup serait sûr d'être aussitôt ar-
rêté, jugé et cravaté de chanvre !

— Non pas, car dès que Fran-
çois II ne sera plus, c'en est fait de
la Bretagne ! Les armées de la
Régente sont massées sur les
frontières du Duché, dans quelques
jours elles seront à Rennes même,
et en admettant que celui qui frap-
pera ne puisse pas s'échapper, il
sera promptement délivré. Mme de
Beaujeu se fait fort d'assurer l'im-
punité à celui qui lui rendra le si-
gnale de la débarrasse de son
grand ennemi !

— Dans ce cas j'accepte ? dit une
voix.

— Moi aussi ! ajouta un autre.

— Je veux bien ! déclara un troi-
sième.

— Je m'en charge ! affirma un
quatrième bandit.

Tous s'offraient à présent pour
tenter l'aventure.

— Les misérables ! murmura
Yves de Kergoat.

Les deux amis virent ensuite
que l'on tirait au sort pour dési-
gner celui qui devait assassiner le
Duc breton.

— C'est Petit-Jacques ! crièrent
les conspirateurs dès que le résul-
tat eut été décidé.

— A vous l'honneur ! dit alors
l'homme à la cicatrice. Je vous in-
diquerai demain l'endroit où vous
devrez vous poster pour frapper à
coup sûr. Buvez un dernier gobe-
let à la réussite de l'affaire et sépa-
rons-nous !

Vivement dépités de ne pouvoir
apprendre comment aurait lieu
l'attentat et voyant le conciliabule
terminé, Yves et Jos redescendi-
rent dans la rue.

— Que faire ? dit messire de Ker-
goat.

— Mais nous battre avec eux et
les empêcher ainsi de perpétrer le
crime qu'ils méditent !

— A deux contre six !

— Cela ne peut nous faire peur !

— Non certes ! mais si le hasard
du combat nous était défavorable,
le Duc serait assassiné !

— Nous les vaincrons aisément,
car ces coquins ne savent que ma-
nier le poignard et non l'épée.

Mais assez parlé ! les voix qui des-
cendent. Place-toi à droite, moi je
reste à gauche, et dès qu'ils seront
sortis, nous les attaquerons !

Quand les six conjurés se trou-
vèrent dans la rue et que la porte
se fut refermée sur eux, ils virent
deux ombres se détacher du mur
et leur barrer la route, l'épée nue.

— Halte-là ! cria Jos de Kerma-
rec.

— Rendez-vous ! vociféra Yves
de Kergoat.

Un peu surpris d'abord, les en-
voyés secrets de la Régente se re-
mirent vite et quatre d'entre eux
qui avaient des épées dégainèrent
et tombèrent en garde.

Un corps à corps terrible s'en-
gagea, les lames lançaient des
éclairs et Yves et Jos s'escrimèrent
si habilement que bientôt deux des
adversaires roulèrent sur le sol
sans que leur côté ils eussent reçu
la moindre égratignure.

La partie s'égalisait, mais au
lieu de ramasser les épées de ceux
qui venaient de tomber, les deux
misérables qui n'avaient que des
poignards, profitèrent de ce que
leurs agresseurs étaient aux prises
avec chacun un adversaire, pour
faire un rapide mouvement de côté
et se jeter sur eux en les enlaçant
à bras le corps.

— Lâche ! rugit messire de Ker-
goat en essayant en vain de se dé-
gager.

Bientôt, Yves et Jos, désarmés
et maintenus à terre chacun par
deux hommes, virent des poignards
se lever au-dessus de leurs têtes.

— Si vous poussez un cri, vous
êtes morts ! leur déclara-t-on.

— Ne les frappez pas cria le si-
ffleur mystérieux, on peut trouver
leur cadavres, faites une enquête
et nous surprendre. Jurez-nous,
dit-il en s'adressant aux deux pri-
sonniers, de ne révéler à qui que
ce soit l'existence du complot ?

Dans ce cas, nous vous remettrons
en liberté !

— Non, dit Yves, nous ne
rions laisser notre Duc en dang-
ers lorsque nous avons connaissance
du péril qui le menace.

— Toué bepred (jure toujours)
dit Jos en breton à Yves, et, don-
nant l'exemple, il prononça à hau-
te voix cette phrase :

— Je jure de ne révéler à qui que
ce soit l'existence du complot !

Yves répéta le même serment,
sans trop comprendre.

— Nous avons confiance en vous
et nous vous relâchons, dit l'Hom-
me aux Sifflets.

Yves et Jos, remis en liberté,
s'éloignèrent sans mot dire, tandis
que les conspirateurs se hâtaient de
revenir dans la maison les corps de
leurs deux compagnons atteints au
début de la bataille.

Dès qu'ils eurent tourné l'angle
de la rue, ils s'arrêtèrent stupéfaits
de la manière dont avait tourné
l'aventure.

Ce fut Jos qui rompit le premier
le silence :

— Tu n'es pas blessé ?

— Non, ni toi non plus, j'espère,
mais nous avons prêté un serment
qui nous oblige à laisser ce lâche
assassiner le Duc de Bretagne !

— Que non pas ! Mais cela est
mon secret, je te le dirai demain !

En vain Yves insista pour sa-
voir ses intentions et son arrière-
pensée. Jos ne voulut pas répondre
et les deux amis se quittèrent à un
carrefour après avoir convenu d'un
rendez-vous pour le jour suivant.

IV

Yves de Kergoat n'osa pas ra-
conter son aventure au sire de
Lauriolais, mais le lendemain ma-
tin, un peu avant dix heures, il se
rendit au Prieuré des Jacobins où
était logée la garde ducale.

Le capitaine d'Avessac l'inscrivit
comme cadet sur les contrôles de
la compagnie, puis il le fit condui-
re auprès du lieutenant de Kerma-
rec qui devait le mettre au couran-
t de son service.

Jos se trouvait dans la Salle des
Gardes et inspectait l'armure qu'il
devait revêtir.

De suite il remarqua l'ai sou-
cieux de son ami.

— Qu'y a-t-il, mon cher Yves,
lui dit-il, serais-tu blessé ?

— Pas la moindre égratignure,
mais je souffre moralement d'une
façon cruelle... à cause de notre
serment d'hier soir qui nous con-
damne à ne rien révéler, ajouta-t-
il à l'oreille du lieutenant.

Jos, alors à voix basse, lui fit
part d'un projet qu'il avait conçu
et aussitôt la figure du jeune hom-
me redevint radieuse.

— A présent, reprit-il à haute
voix, tu vas revêtir cette casaque
de lieutenant, car le sire de Roma-
zy est souffrant et c'est toi qui le
remplaceras cette après-midi.

Sur ces mots, Jos aida le cadet
à s'habiller dans le costume de la
garde.

Par-dessus sa cotte de mailles, il
lui agraffa un surtout blanc, fendu
sur les côtés et parsemé d'hermi-
mines, puis Yves enfila une sorte
de pantalon collant fait de mailles
de fer très serrées, et y fixa des ge-
nouillères. Après avoir chaussé des
souliers pointus couverts de fer,
il se coiffa d'un casque orné de
plumes blanches et mit en bandou-
lière la courroie de cuir blanc qui
soutenait le fourreau de son épée.

Puis ils s'assirent et Jos initia
son ami aux détails du service en
temps ordinaire et pendant la séan-
ce des Etats. Cette causerie dura
jusqu'à l'heure où un son de trou-
pe vint les avertir que le repas de
midi était prêt.

(A suivre)

On demande

Dans le district d'école de Great Shemogou,
pour le prochain terme, un instituteur ou une
institutrice de 2e classe pouvant enseigner les
deux langues. Institutrice préférée.
PAUL M. DUGAY,
FIDELE L. DONEL,
Commissaires.

10 mai '13 - ac

Un n

L'hiver n
quelques jou
vera. Il fau
ment et s'ap
résister au fr
disons en tou
ment de tou
Notre assorti
nécessaire ;
les pieds, pro
cotonnades,
toutes les bo
Vous faites
vos emplette
mieux sur le
Nous pre
toute espèce
Venez nou

JAMES E

**NO
Farines Rain**

Cette QUEEN
marché. Chaque sac
Venez et ess

ACHE

W. E. F

Grès Sacerdo

Boston, 22.—Mgr
archevêque de Mont
séance de ce matin,
à l'étude des questio
colonies. Mgr Doug
Jaro, Philippines, a
cours, puis a eu lieu
problèmes concerna
tholiques dans les
Porto-Rico.

Mgr Mesmer, arc
waukee, a présidé
session", au cours
Canevin, évêque de
la parole.

Le Congrès des n
clos, ce soir, par
aurait lieu dans plu
bliques.

LES ÉMIG

Boston, 22.—Mgr
archevêque de la Ne
présidé une importan
au congrès des miss

Mgr Muldoon a l
l'immigration aux
sant allusion au gra
migration qui entra
d'étrangers en Amé
doon a exprimé les
"L'Eglise catholique
des ministres est trè
les moyens sont limi
fournir non seuleme
rituels, mais aussi le
riels à 50 pour cent
Il est bon de rapp
doit exercer sa soli
ces nouveaux citoyen
ment de leur arrivée
soient confiés aux
de leur nationalité.
nous constaterons, d
nées que la majorit
grants auront quitté
glise, soit par indiffé
soit par leur enlèmen
tre religion. Il y a
certaines sectes dont
te à indisposer les
rellement bien int
l'Eglise catholique."
pratique de la ques
doon recommande le
bureau catholique,
Pré des ensei
migration. "Sans

Un mot a nos Amis

L'hiver nous arrive à grands pas; encore quelques jours et la saison rigoureuse nous arrivera. Il faudra s'habiller et se chauffer chaudement et s'approvisionner de bonnes vivres pour résister au froid. Notre magasin, nous vous le disons en toute assurance, est pourvu abondamment de tout ce dont vous pouvez avoir besoin. Notre assortiment de hardes comprend tout le nécessaire; Chaussures en abondance pour tous les pieds, provisions de toutes sortes: flanelles, cotonnades, etc. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses et défient toute concurrence. Vous faites des épargnes importantes en faisant vos emplettes ici et vous avez ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Nous prenons au plus haut prix du marché toute espèce de produits de la ferme.

Venez nous voir avant de faire vos achats.

JAMES E. WHITE, - - SHEDIAC

NOUS VENDONS LES

Farines Rainbow, White Rose, Stockwell et Canadian Queen.

Cette QUEEN CANADIENNE est la plus FINE QUEEN qui soit sur le marché. Chaque sac et chaque baril sont garantis donner satisfaction. Venez et essayez la.

ACHETEZ NOTRE FIL D'ENGERBAGÉ.

W. E. Forbes, - Richibouctou

Grands Sacerdotal de Boston

Boston, 22.—Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé la séance de ce matin, séance consacrée à l'étude des questions relatives aux colonies. Mgr Dougherty, évêque de Jaro, Philippines, a prononcé un discours, puis a eu lieu la discussion des problèmes concernant les missions catholiques dans les Philippines et à Porto-Rico.

Mgr Mesmer, archevêque de Milwaukee, a présidé une "solution" session", au cours de laquelle Mgr Canavin, évêque de Pittsburg, a porté la parole.

Le Congrès des missionnaires sera clos, ce soir, par des réunions qui auront lieu dans plusieurs salles publiques.

LES ÉMIGRANTS

Boston, 22.—Mgr James H. Blenk, archevêque de la Nouvelle-Orléans, a présidé une importante séance, hier, au congrès des missionnaires.

Mgr Muldoon a lu une étude sur l'immigration aux États-Unis. Faisant allusion au grand courant d'immigration qui entraîne des milliers d'étrangers en Amérique, Mgr Muldoon a exprimé les vœux suivants: «L'Eglise catholique, dont le nombre des ministres est très restreint et dont les moyens sont limités, est appelée à fournir non seulement les secours spirituels, mais aussi les secours matériels à 50 pour cent de ces immigrés. Il est bon de rappeler que l'Eglise doit exercer sa sollicitude, vis-à-vis ces nouveaux citoyens, depuis le moment de leur arrivée jusqu'à ce qu'ils soient confiés aux soins d'un prêtre de leur nationalité. Si cela n'est pas, nous constaterons, dans quelques années que la majorité de ces immigrants auront quitté le giron de l'Eglise, soit par indifférence religieuse, soit par leur enrôlement dans une autre religion. Il y a des partisans de certaines sectes dont le travail consiste à indisposer les immigrants naturellement bien intentionnés contre l'Eglise catholique.» Passant au côté pratique de la question, Mgr Muldoon recommande la fondation d'un bureau catholique, où on pourra se procurer des renseignements sur l'immigration. «Sans s'immiscer dans

aucune organisation diocésaine ou nationale, un bureau de cette nature pourrait distribuer de la littérature et des brochures dans les pays, expliquant aux futurs immigrants, l'état de choses qu'ils trouveront à leur arrivée en Amérique. Au moyen de ce bureau, le clergé européen pourrait constater la nécessité qu'il y a de donner une solide instruction religieuse aux fidèles.»

Hier soir, les évêques se sont réunis à l'hôtel Copley-Plaza, et la ligue des femmes catholiques a donné une réception aux dames étrangères qui assistent au congrès.

L'éclairage des étables

Un préjugé général qui serait nécessaire de détruire dans nos campagnes, c'est de penser que l'obscurité des étables et des écuries n'est pas un obstacle à la bonne santé et à la croissance des animaux.

Les cultivateurs comprennent avec raison que la lumière du jour est une condition de salubrité de leur habitation. Leur erreur est de supposer que la même condition n'existe pas pour les animaux. La science et l'expérience donnent tous les jours la preuve du contraire.

Ainsi par exemple, les vaches donnent moins de lait dans une étable obscure que dans une étable bien éclairée. C'est surtout dans l'élevage des jeunes animaux de toutes les espèces que l'on doit s'attacher à leur donner un logement bien éclairé.

La lumière est un agent vital, essentiel pour tous les êtres organisés animaux et végétaux. Voilà une loi qui ne souffre pas d'exception. Avis donc à tous les éleveurs. On peut nous objecter que l'obscurité est utile pour les animaux soumis au régime de l'engraissement.

Cette exception répondrons-nous, confirme la règle. En effet, le défaut de lumière affaiblit l'énergie vitale du sang, au profit du déve-

loppement de la graisse qui est une maladie.

Ce fait prouve par le contraste la nécessité de la lumière pour les animaux auxquels on demande autre chose que de la graisse.

Les neuf dixièmes des crimes sont causés par l'alcool

En condamnant à six mois de travaux forcés le jeune Michael Laroy, coupable de vol avec effraction, sous l'influence de la boisson; le juge McLean du district de Prince-Albert, s'est adressé au coupable en ces termes: «La boisson est une chose dangereuse pour vous, jeune homme. J'ai constaté dans mon expérience que neuf sur dix des criminels qui ont été amenés devant moi invoquent l'influence de la boisson comme excuse de leur crime.»

Le français nécessaire

Toronto, 18 octobre.—L'inspecteur en chef Cowley parlant à l'école Ryerson ici a fait des déclarations de la plus haute importance et qui montre bien que le public anglais bien pensant réprouve la persécution qu'on fait subir au français.

M. Cowley regrette que nombre de gens dans l'Ontario n'aient pas assez de largeur d'esprit pour considérer la question de l'enseignement du français dans les écoles sans préjugés. Après avoir demandé à ses auditeurs de juger de la question à son mérite il ajoute: «Les Canadiens français ont beaucoup contribué à la vie de ce pays; ils ont fourni de beaux traits des caractéristiques de leur race, qui deviendront un élément précieux dans la mentalité nationale.

Les Canadiens français aiment passionnément leur langue et la majorité des gens instruits admettront que la vigueur de la vie nationale n'y gagnera pas si nous devions leur enlever cet héritage par les moyens énergiques.

Il y a beaucoup plus de Canadiens français parlant l'anglais qu'il y a d'Anglais qui parlent le français et par conséquent pour ce qui est de l'union des races, les Canadiens français ont fait plus en ce sens que les Canadiens anglais.

«En plus des points de vue politique et commercial, la question présente des avantages éducationnels. L'homme qui ne sait qu'une langue ne sait aucune langue.

Ce serait un stimulant pour les élèves d'étudier le français.

L'église de St-Antoine incendiée

Saint-Hilaire, 18 octobre.—Saint Antoine sur Richelieu vient d'être cruellement éprouvé par un incendie qui a détruit complètement hier soir l'église paroissiale.

Les flammes furent découvertes vers 8 heures, et, en un rien de temps tout le temple était embrasé. Les pompiers volontaires aidés par les paroissiens se lancèrent courageusement à la lutte. Ils maîtrisèrent le feu après trois heures d'efforts. Le vent était très violent et c'est miracle si le village a été épargné.

L'église venait d'être restaurée et les pertes sont très considérables, \$40,000 d'assurances sont insuffisantes à les couvrir. On ignore l'origine de ce feu désastreux.

Un évêque attaqué

Havre de Grâce, Terre-Neuve, 20.—Pendant les cérémonies de la messe, à la cathédrale catholique, ce matin, un dément du nom de James Hare, a tiré deux coups de revolver sur Mgr March, évêque de cette ville. Une balle a effleuré l'évêque, le blessant légèrement à la tête, Mgr March a continué d'offrir malgré sa blessure.

Les fidèles se jetèrent sur l'insensé qui fut aussitôt désarmé et conduit en prison.

Au Public du Comté de Kent

Epargnez votre argent en venant acheter les marchandises dont vous avez besoin au Magasin Z. Léger, Rexton. Nous avons un immense assortiment de marchandises qu'il nous faut vendre pour faire place aux marchandises du Printemps.

Marchandises sèches,
Hardes confectionnées,
Chaussures,
Epicerie, Farine et Moulée.

Le tout au plus bas prix possible. En achetant ici vous faites des épargnes. Une visite à notre magasin vous en convaincra.

Z. LEGER, Rexton.

Au Public du Comté de Kent

Sauvez de l'argent

en faisant vos achats au magasin de la Cie O. M. Melanson, Limitée, A SAINT-ANTOINE.

Nous avons un gros assortiment de marchandises.

Marchandises sèches,	Groceries
Hardes faites	Farine
Chaussures	Bardeaux
Claques	Ferronneries.

Etc., Etc., Etc.

Nous prenons tous les produits de la ferme. Nous payons argent comptant pour les patates. Une visite vous convaincra.

CIE O. M. MELANSON, Limitée
D. H. LEGER, Gerant.

Parachèvement du Transcontinental

Le dernier rail du chemin de Fer Transcontinental National entre Moncton et Winnipeg, exception faite du pont de Québec, sera posé d'ici à quelques semaines.

Il n'y a plus qu'un espace de 8 milles à compléter, à 208 milles à l'est de Cochrane.

Une longueur de 1,804 milles de voie ferrée sera donc bientôt terminée de la colossale entreprise du gouvernement.

L'ouverture définitive de cet important tronçon sera faite l'automne prochain.

Les sections de voie de Moncton à Edmundston, N. B., et de Superior Junction à Winnipeg sont actuellement en opération.

Ce dernier tronçon est sous le contrôle du Grand Tronc Pacifique qui paie deux pour cent du coût de construction comme loyer. Le gouvernement ne sait pas trop comment organiser le trafic temporairement sur la section Superior Junction à Cochrane.

L'hon. Frank Cochrane aurait annoncé que cette ligne ne serait ouverte que si la congestion du trafic le demandait à la fermeture de la navigation sur les Grands Lacs.

Le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique désireraient avoir le contrôle de la ligne jusqu'à Cochrane pour déverser leur blé de l'Ouest sur leurs réseaux de l'Est au lieu de le passer au Pacifique à la tête des lacs.

M. Cochrane n'est pas d'opinion que le G. T. P. prenne les sections payantes de la voie tant que les autres sections moins profitables n'auront pas été louées aussi.

Le ministre aurait l'intention de relayer l'Intercolonial au Transcontinental-Est, dit-on, ce qui expliquerait son hésitation.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches

Avis des Exécuteurs

Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs soussignés, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requis de les produire immédiatement, dûment attestées sous serment, aux dits exécuteurs soussignés.

Daté à Saint-Louis ce 7^e jour de mars 1911
MARIE B. ALLAIRE,
JOSEPH B. MAILLET,
F. J. ROBIDOUX,
Exécuteurs testamentaires.

8 mars—ac

A vendre

Toutes les propriétés du défunt Thadée P. Gaudet, y compris sa terre au Barachois, un autre lot, sa pré, etc. Sa maison, grange et tout le roulant de la ferme. Pour toute information s'adresser à

A. D. RICHARD,
avocat, Dorchester, N.B.,
ou à **J. ALFRED GAUDET,**
85 St Joseph Avenue,
Fitchburg, Mass.

26 mars 1913—ac

Perdu

Entre Bouctouche et Ste-Anne de Kent un "Muffler" en soie noire. Celui qui le trouvera aura bien la bonté de le remettre à

JEAN J. RICHARD,
Ste Anne de Kent, N. B.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 13, paroisse de Doudas, Kent, un instituteur ou un institutrice de 2^e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire à

PHILIPPE D. GOGUEN,
Secrétaire des Commissaires.
Cocagne, Kent, N. B.,
17 juin 1913—ac.

Le Liniment-Minard est vente partout.

NAISSANCE

Au Barachois, le 18 octobre, Mme Sam. M. Léger faisait cadeau à son mari d'une jolie grosse fille qui fut baptisée par le Révérend N. Massé, sous les noms de Marie-Domestille-Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Léger. La mère et l'enfant se portent bien.

A Moncton le 11 octobre, l'épouse de M. Odilon Bourgeois, donnait naissance à une fille qui fut baptisée par le Révérend Père Bourgeois sous les noms de Marie Alice Rita. Parrain et marraine M. Richard Cormier et Mlle Alice Melanson.

A St-Anselme le 23 octobre, l'épouse de M. Alphé G. Gallant, une fille baptisée par le Révérend Père A. Robichaud sous les noms de Marie Josephine Loretta. Parrain et marraine M. Paul M. LeBlanc et Mlle Elia M. LeBlanc, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE

Une imposante cérémonie avait lieu à l'église Saint-Thomas de Memramcook, alors que M. Philpote Cormier, fils de M. et Mme Etienne Cormier de Shemogue, conduisait à l'autel Mlle Arzelle LeBlanc, fille de M. et Mme Dominique LeBlanc de Cormier's Cove. L'union conjugale fut bénie par le Révérend Père Roy, qui a aussi célébré la messe nuptiale. M. Daniel LeBlanc, frère de la mariée et Mlle Lily Cormier, sœur du marié, leur servaient de témoins. La mariée était ravissante dans un joli costume bleu et portait à la main un magnifique bouquet de fleurs naturelles.

Après avoir reçu les bons souhaits de leur curé, les nouveaux mariés se rendirent chez le père de la mariée, où un grand nombre d'invités les invitaient et où les mets les plus délicieux leur furent servis. Les nouveaux mariés s'embarquèrent jeudi matin pour Shemogue. Les mariés reçurent de riches et magnifiques cadeaux. Aux nouveaux mariés, nous leur souhaitons une longue vie de bonheur et prospérité.

A Shédiac, le 28 octobre, M. le curé McLaughlin, de Richibouctou, unissait dans les liens du mariage Mlle Emilie-Annette Evans, de Shédiac, à Ferd. J. Robidoux, de Richibouctou.

Après la cérémonie les mariés se rendirent à la résidence de M. W. A. Russell, où un goûter délicieux fut servi. A 5 heures les mariés s'embarquèrent pour un voyage de nocce à Québec. La mariée reçut de nombreux et riches cadeaux, attestant la haute estime qu'on lui porte.

DECES

A Rogersville, le 13 septembre, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur Dame Madeleine Lirette, épouse de Talin McGrath, à l'âge de 63 ans. Elle a eu le bonheur de recevoir tous les secours que notre mère la Sainte Eglise accorde à ses enfants à l'heure du trépas. Elle laisse pour pleurer et prier sur sa tombe un époux et huit enfants—quatre garçons et quatre filles.—La regrettée défunte appartenait aux sociétés de St-Joseph et Ste-Anne. Les funérailles ont eu lieu à Rogersville le 15 septembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. E. Landry, Joseph Pitre, Alex. Laberge, David Godin.

Vous tous, qui l'avez connue, priez pour le repos de son âme.—R. I. P.

O mort que tu es cruelle, que de désolations et de tristesses tu sèmes sur ton chemin, que de larmes sont versées, que de cœurs sont meurtris par ton glaive impitoyable! Cette fois-ci, la mort vient de plonger dans un deuil profond, la famille de M. Philippe F. LeBlanc de la Haute Aboujagane, en l'enlevant à l'affection d'une épouse et de neuf enfants, dont l'aînée dans la tombe. En effet, le 15 octobre, le glas funèbre annonçait que M. Philippe LeBlanc n'était plus, qu'il venait de dire adieu à la terre pour monter vers les régions célestes.

Il eut le bonheur le bonheur de recevoir la sainte communion plusieurs fois durant sa maladie, secours que notre sainte mère l'Eglise accorde à ses enfants à l'heure dernière. Bon époux et bon père, pourquoi nous as-tu laissé! Mais comme le bonhomme n'est point ici bas, Dieu dans sa grande bonté, a voulu le récompenser et l'appeler à lui pour le placer au nombre de ses élus dans le ciel. Le regretté défunt laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse et neuf enfants.

Les funérailles ont eu lieu le 16, à l'église de la Haute Aboujagane, au mi-

lieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il était âgé de 54 ans et 5 mois. Le service funèbre fut célébré par le Révérend H. D. Cormier, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Alphé Léger, Hennessy LeBlanc, Edmond Bourque, Frank Bourgeois, Blair Boudreau et Tilmont Boudreau.

Le défunt appartenait à la Ligue du Sacré Cœur, à l'Apostolat de la prière et à la Société de Saint Joseph.

Vous tous qui l'avez connu, priez pour le repos de son âme.

Déjà la neige

Chicago, 23 octobre.—La neige a fait son apparition pour la première fois cette saison, dans le Missouri, le Kansas et le nord de l'Oklahoma. A Kansas City, le thermomètre est resté, pendant une heure entière, à 27 degrés Fahrenheit. A Concordia, Kansas, il est descendu à 24.

Une violente tempête de neige, la pire à ce temps de l'année de mémoire des plus vieux résidents, a fait rage sur Chicago et l'Ouest central. La baisse soudaine dans la température et la forte chute de neige ont causé de grandes souffrances parmi les pauvres et ont été une source de danger pour la vie de plusieurs.

Les trains entrant à Chicago ont été retardés de plusieurs heures mardi et le trafic dans la ville était généralement démolé. Les trains élevés et les chars abandonnés leurs heures réglementaires. Les chevaux et les véhicules à moteur avançaient difficilement dans les rues encombrées de neige. Un grand nombre d'accidents ont été rapportés dans la matinée.

Dans le Wisconsin souffle un furieux «blizzard» comme si c'était au milieu de l'hiver. Toute navigation sur le lac Supérieur a été abandonnée, suivant des rapports de Marquette, dont la région est balayée par un ouragan accompagné d'une neige aveuglante. Un décès a été causé par la tempête de Chicago. Charles Blake, un agriculteur, aveuglé par la neige, ne vit pas venir une locomotive de voie d'évitement dans la cour privée du chemin de fer de la compagnie Crane.

Infirmes.

Les statistiques des classes infirmes du Canada sont données dans ce bulletin par districts électoraux et par provinces. Un premier effort a été fait au dernier recensement pour établir une différence entre les aliénés et les idiots, ou simples d'esprit. Dans les recensements précédents il n'a été tenu aucun compte de ces derniers, et ils ont été ou omis ou inclus sous l'en-tête général «aliénés».

Les listes des recenseurs de 1911 ont été comparées, soigneusement avec d'autres données se rapportant aux mêmes classes de statistiques. Mais il est toujours à craindre que le nombre des infirmes ne soit pas donné dans un recensement, à cause de l'aversion naturelle chez les parents à faire connaître la présence d'un infirme dans la famille, particulièrement si l'infirmité date de l'enfance, et aussi chez le recenseur à s'enquérir de ces infirmités.

Il est difficile d'établir de justes comparaisons, entre provinces, quant aux statistiques des infirmités. Les aliénés de la Saskatchewan et de l'Alberta, par exemple, se trouvent, dans bien des cas, dans les hôpitaux du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Le nombre d'aveugles en 1911 était de 3,238, de sourds-muets de 4,584; d'aliénés, de 14,702, et d'idiots, de 5,387, formant une totalité d'infirmités de 28,611 dont 15,530 hommes et 13,081 femmes.

Un désastre dans une mine du Mexique

230 mineurs ensevelis

Dawson, Nouveau-Mexique, 23.—Vers les 3 heures, hier après-midi, il s'est produit ici une explosion dans le puits No 2 des mines de charbon de la Phelps-Dodge Company, de New York, et 230 hommes, membres de l'équipe de jour qui y travaillaient, sont ensevelis sous les débris. La cause de l'explosion est inconnue. Il s'est échappé du puits une quantité considérable de fumée, mais on n'a pu voir où le feu a pris. Les mineurs qui travaillent dans les autres puits au nombre de quelques centaines, ont été appelés pour aller à sauver leurs con-

frères et ont commencé immédiatement à enlever les débris de façon à pénétrer l'air dans la mine le plus tôt possible. On a fait venir de Trinidad, Colorado, un train spécial avec une équipe de mineurs d'expérience et tous les appareils de sauvetage nécessaires; le train est parti à 6 heures de Trinidad, mais comme cette ville est à 125 milles de distance de Dawson, il s'est écoulé plusieurs heures avant qu'il soit arrivé sur le théâtre du désastre. A 10 heures du soir, les sauveteurs avaient pu pénétrer à une profondeur de plus de cent pieds dans l'ouverture de la mine et l'on avait trouvé cinq mineurs encore vivants.

D'après ce que disent les officiers de la Phelps, Dodge & Co, la mine de Dawson est si bien construite que l'explosion qui vient de se produire ne saurait coûter la vie à un grand nombre de personnes, à moins que les mineurs aient été tués au moment de l'explosion même; le nombre des issues est si considérable et le système de ventilation si perfectionné qu'il ne peut se faire que le gaz s'accumule en assez grande quantité pour causer la mort. Cinq mines communiquent les unes avec les autres, ce qui permet aux mineurs de se sauver plus facilement.

Le maire de Dawson a fait établir un camp qui sert de quartiers-généraux aux sauveteurs et où les mineurs blessés reçoivent des médecins les soins qui requièrent leur état.

LE JARGON MEDICAL.

Je lis dans un grand journal de médecine: «Pathogénie de l'hydrorrhée nasale: Une sécrétion fluide, transparente incolore, sort des fosses nasales. Les mouches qui la recueillent s'en imbibaient aussitôt...»

«Pour M. Lermoyez, il ne s'agit pas là d'une maladie, mais d'un syndrome vicarion, témoignant d'un trouble du métabolisme humoral. De toute évidence, les rhino-hydrorrhéiques appartiennent à la grande famille des neuro-arthritiques, et il semble qu'ils soient des insuffisants du rein... L'histoire de l'hydrorrhée est riche en métastases... Quant à la crénothérapie des nez hydrorrhéiques, elle doit se faire dans les stations du hivers...»

Je montre ce pathos à un médecin qui m'explique:

«C'est tout simple. Il nous coule de l'eau par le nez, et ce n'est pas toujours l'effet d'un rhume. Nous évacuons par les narines des humeurs que nous n'avons pu éliminer sous une autre forme. Le phénomène est d'ailleurs très connu. —Je vous comprends fort bien, docteur, mais dites-moi: si l'auteur de ce petit morceau s'était exprimé comme vous, dans le langage de tout le monde, sa communication en aurait elle moins de prix?»

Certainement, répond l'autre avec une méritoire franchise. Si nous parlions comme tout le monde, on verrait trop souvent que notre savoir se réduit à bien peu de chose. Tandis que «métastase crénothérapie, métabolisme humoral», ces mots-là, quand nous les répétons, impressionnent toujours le malade. Plus nous lui imposons, plus il a confiance en nous, et plus vite il guérit. Croyez-moi, Molière eut grand tort de railler notre jargon; il continue à faire merveille, et, quels que soient les progrès de la science, le grec employé à propos est encore notre meilleur remède. X

Tempête désastreuse en Louisiane

Nouvelle Orléans, 24 octobre.—Une tempête, s'est abattue sur toute la Louisiane, hier, causant de nombreuses pertes de vie et des dégâts considérables. Les fils télégraphiques ayant été renversés, on ne peut obtenir de détails précis de la région dévastée. Certains rapports évaluent à 32 personnes qui ont été tuées et 200 autres blessées. Ce sont pour la plupart des nègres.

Le nouveau bill du tarif, aux Etats-Unis, a été signé par le Président Wilson et pour la première fois depuis une vingtaine d'années les douaniers ont eu à appliquer le régime tarifaire d'une administration démocratique. Le «Journal du Commerce», de New York, parlant du nouveau tarif américain, dit que l'on n'avait pas raison de craindre, au Canada, qu'il fut dommageable pour ce pays. «Si l'exportation des marchandises du Canada aux Etats-Unis augmente, dit-il, par suite de l'adoption du nouveau tarif, ce sera un avantage pour les deux pays.»

Le temps approche

Nos abonnés voudront bien se hâter de solder leurs petites redevances afin de participer au tirage des prix précieux que le Moniteur leur destine, en reconnaissance de leur bienveillant patronage. Que ceux qui ne l'ont pas encore fait ne perdent pas de temps, et nous enverrons le montant voulu. Le tirage aura lieu bientôt et tous devraient ne pas négliger de se mettre en règle afin d'avoir droit au tirage des cinquante prix à partager entre eux.



On recevra à Ottawa jusqu'à 4 heures p. m., MARDI LE 11 NOVEMBRE 1913.

des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire, et portant l'endossement «Soumission pour l'édifice de détention de première classe, Ile-aux-Petrix, St-Jean, N. B., pour la construction des travaux mentionnés.

On peut voir les plans, décors et formules de contrat, et obtenir des blancs de contrat à ce département et au bureau de D. H. Waterbury, surintendant des édifices, bâtis e du bureau de poste, St-Jean, N. B.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les blancs fournis, et signées de leur propre signature, indiquant leur occupation et leur domicile. Pour les compagnies, la signature propre et le domicile de chaque membre doivent être indiqués.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, égal à dix par cent (10 p. c.) du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer contrat quand il en sera requis, ou s'il manque de parachever les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera rendu.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 octobre 1913.

Les journaux publiant cette annonce sans l'autorisation du département ne seront pas payés.—47477—Oct. 20—21.—621.

ENCAN

Je vendrai par encan à la résidence de M. Abel A. Gallant, Cormier Village, LUNDI, 3 NOVEMBRE 1913.

à une heure de l'après-midi, les articles suivants, savoir:

Un jument de 9 ans pesant 900 lbs., 2 vaches à lait, 2 taures d'un an, 1 veau, 1 voiture fine, 1 expresswagon à deux sièges, 2 carrioles, 1 faucheuse à un cheval, 1 tralle à bois, 1 charrette, 1 herse à ressorts, 3 tonnes de foin, un lot de paille et un grand nombre d'autres articles.

Conditions de vente.—Au-dessous de \$5, comptant; au dessus de \$5 jusqu'à \$25, 6 mois; au dessus de \$25, 1 an de crédit sur bons-billets conjoints approuvés, avec intérêt à 7 par cent.

S'il fait mauvais le 3, la vente aura lieu la première belle journée.

ABBE HEBERT, Encanteur.

Cormier Village, 21 octobre.

Contrat de Malle

On recevra à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI LE 5 DÉCEMBRE 1913

des soumissions cachetées, adressées au Maître Général des Postes, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par semaine, aller et retour entre Kouchibouguac et la Pointe Sapin à partir du bon plaisir du maître Général des Postes.

Des avis imprimés renfermant plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent se voir et des blancs de soumission s'obtiennent aux bureaux de poste de Kouchibouguac et Pointe Sapin, et au bureau de l'inspecteur des Postes.

N. R. COLTER,

Inspecteur des Bureaux de Poste, Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Postes, 27 octobre 1913—31.

Le Liniment-Minard guérit les brûlures, etc.

QUEST-CE QUE CALYPSO

C'était premièrement en Mythologie la reine d'une île grecque—mentionnée par le grand Fénelon dans son roman «Télémaque».

Aujourd'hui c'est le nom donné à un assortiment sans pareil de produits du parfumeur SEELEY de New York. Quelque chose de supérieur à tout ce que nous connaissons, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos clients que nous avons le contrôle absolu de tout ce grand assortiment CALYPSO. Nous l'avons obtenu avec quelques sacrifices afin de présenter à notre clientèle quelque chose d'un grand mérite.

Cet assortiment comprend entre autres choses: les parfums CALYPSO, les eaux de Toilette, Crème pour Massage, Poudres et Pâtes dentifrices, Poudres de Riz, Poudres de Talc, et tout un assortiment des plus merveilleuses préparations de l'art du Parfumeur, nous aurons grand plaisir à démontrer quand vous enterez aux

PHARMACIES LEGER, Moncton et Shédiac.



On recevra à ce bureau jusqu'à 4 heures de l'après-midi, LUNDI, LE 24 NOVEMBRE 1913.

des soumissions pour la jettée du brise lame à Seal Cove, N. B., pour la construction de la jettée Est du Brise-lame, à Seal Cove, Ile Grand Manan, comté de Charlotte, N. B.

On peut voir les plans, devis et blancs de contrat et obtenir des blancs de soumission à ce département et au bureau de F. G. Goodspeed, Esq., Ingénieur de district, St-Jean, N. B., et sur demande au maître de poste de St. Andrews, N. B. et Seal Cove, N. B.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les blancs imprimés fournis, et signés de leur propre main, indiquant leur occupation et domicile. Pour les compagnies, la signature, l'occupation et le domicile de chaque membre doivent être indiqués.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'honorable ministre des Travaux Publics égal à dix par cent (10 p. c.) du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de passer contrat quand il en sera requis, ou manque de parachever les travaux entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le Chèque sera rendu.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 23 octobre 1913.

Les journaux qui publieront cette annonce sans autorisation du département ne seront pas payés.—48597—O. 1. 21. 28 oct.

ROUTE TOUTE CANADIENNE

Pour Quebec et Montreal

Par voie de l'Océan Limité du Chemin de fer Intercolonial, partant de Moncton tous les jours à 14h. 20m. le voyageur a le bénéfice de la plus courte et de la meilleure ligne pour Québec et Montréal, faisant les raccordements les plus directs à la gare Bonaventure à Montréal avec les convois en destination de Québec, Chicago, Niagara, Ottawa, Toronto et les points de l'Ouest. Informez-vous auprès de l'agent des billets au sujet du prix de passage et des sièges réservés. 28 oct. — 10.

Le Liniment-Minard guérit les pellicules de la chevelure.

R. C. TA

NOUVELLE

Le Liniment de moderne contre-matisme, les Bous Tous les magasins grossiers, la plus grosse et grande boutique vous rendra votre

Le DR ANTO dentiste, a l'honneur public qu'il sera à samedi après-midi le voir au magasin Cormier.

17 octobre 1913 Mlle Marguerite Bouctouche, revanchée d'une quelconque semaine Grand'Anse, Bu et Rogersville, et parents et amis.

Le tirage des par le Moniteur aura définitivement lieu le 28 octobre. Tous ceux d'ici là par

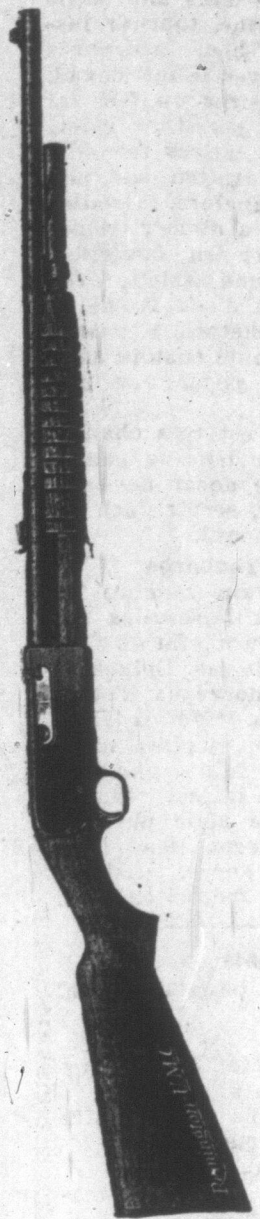
M. Edouard L. choisis, M Thadée Dorchester Road Léger de la H honoraient notre site lundi.

M. Etienne P. Bridge, nous honore jeudi passé, en annonçant qu'on trouve colonne.

M. Philibert Cormierville, nous visite vendredi, les pertes occasionnées par la pluie continue dans sa région.

M. Thomas chemin de Moncton T. Hébert, du favoritisme le M site mercredi de

La Chasse ! La Chasse !



Nous venons de recevoir un nouvel assortiment de marchandise pour les chasseurs.

Des cartouches W. M. P. Kynock et Winchester.

Des carabines 38 55 pour \$20.00.

Des carabines 32 spécial pour \$25.00.

Le plus bas prix garanti pour le Winchester.

Des capeaux doublés en fourrure.

Des gaitres. Des moccasins à longues jambes et lacés.

Des couteaux pour la chasse.

Des fusils No. 12, un spécial à \$6.00.

Des carabines No. 22 et 32 Winchester et Stevens.

Ne tardez pas, ceci est le deuxième assortiment que nous recevons.

R. C. TAIT - - Shédiac, N.B.

Marcel Cormier

MAISON DE PENSION
Repas à toute heure de la journée.
En face de chez Blair Melanson.
29 oct.—imp.

M. Wilfred D. Robichaud, le populaire voyageur de commerce, était en ville ces jours passés.

LE COUT DE L'EXISTENCE ET LE DIVORCE.—Du «Globe», de Toronto :—Le nombre des demandes de divorce a triplé depuis cinq ans. C'est, sans doute, parce que les frais du divorce n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que le coût de l'existence.

LES COLIS POSTAUX AUX ETATS-UNIS.—Du «World», de Toronto :—La réduction du tarif et la diminution de la limite du poids ont donné un nouvel essor au système du transport des colis postaux aux Etats-Unis. On dit qu'aujourd'hui, à New-York, les courriers quotidiens sont aussi chargés qu'à l'époque de Noël.

UN COUTURIER INTELLIGENT.—Du «Globe», de Saint-Jean, N. B. :—Les reporters ont remarqué que la femme du grand couturier français, actuellement à New-York, était mise avec une excessive simplicité. L'arbitre de la mode a trop de goût pour laisser sa femme se rendre ridicule en se parant des hardies créations sorties de son cerveau et que se disputent actuellement les élégantes des deux mondes.

Les victimes du «Volturno»

New-York, 24.—Le total des pertes de vie, lors du récent désastre du Volturno, a été estimé hier soir, par la Compagnie Uranium à 134 dont 32 membres de l'équipage.

Le Capitaine Griffiths, du «Star of Ireland», qui est arrivé hier de Cardiff, a dit qu'il avait rencontré le Volturno à une distance d'environ 120 milles à l'ouest de la scène du désastre où il avait été abandonné.

Récensement de la production minérale

Le recensement de la production minérale du Canada pris en juin 1911 pour l'année de calendrier 1910, est présenté dans ce bulletin et indique qu'il y a eu un progrès remarquable dans ce département des ressources naturelles du pays durant la dernière décennie. Comparé avec le recensement de 1901, pour l'année 1900, il indique pour les dix ans une augmentation de \$49 dans le nombre de mines ou exploitations minières, de \$65,734,248 dans la valeur des bâtiments et de l'outillage, de 31,442 dans le nombre de personnes employées, de \$24,597,877 dans le montant des salaires et gages payés, et de \$74,084,070 dans la valeur de la production, tel que le montre le tableau pour les deux années de recensement.

Choses et autres

Monsieur B. F. Poirier, B. A., natif de l'île du Prince-Edouard, mais domicilié depuis quelques années à Montréal, où il est reconnu comme l'un des meilleurs musiciens de la ville, a épousé tout récemment Mlle Irma Tremblay, fille de M. T. Tremblay, de la ville de Québec.

Un nouveau moyen de faire de l'argent aisément vient d'être découvert par un ingénieur américain de Chicago. Il adresse aux familles riches une lettre remplie de millions de germes mortels qui attaquent tout de suite la personne qui ouvre la lettre. La mort surviendra dans neuf jours à moins que la personne menacée n'achète sur le champ pour \$2,500 un antidote dont l'auteur de la lettre seul a le secret. Si le recevant est craintif et surtout crédule, notre homme se trouve enrichi d'une petite fortune. La police est à ses trousses.

Les grands propriétaires de terrains en Angleterre, ou plutôt les propriétaires de grands terrains, les seigneurs de domaines, viennent d'être jetés dans l'émotion par la nouvelle campagne lancée contre le land-lord. Le chancelier de l'échiquier, équivalant à notre ministre des finances, dans un discours-programme prononcé l'autre jour en Angleterre, a déclaré que l'intention du gouvernement Asquith est de remettre le peuple en possession de la terre qui fut jadis octroyée gratuitement

aux barons par les rois trop complaisants. Un nouveau ministère va être créé qui s'occupe de mettre en valeur toute terre ou toute forêt servant aujourd'hui seulement aux plaisirs de la chasse. Le gouvernement aidera aux fermiers à acquérir les terrains qu'ils cultivent depuis des générations pour le compte du seigneur.

A une récente assemblée des directeurs de la compagnie du Grand Tronc, le président annonça sa ferme croyance que les taux de fret seront bientôt augmentés sur tous les chemins de fer aux Etats-Unis et au Canada. A l'heure actuelle, le capital employé dans les chemins de fer ne gagne pas une moyenne de 4 p. c. de profit, ajouta-t-il, et les services rendus ne sont pas suffisamment appréciés du public. Il y aura un revirement d'opinion avant longtemps en faveur de ces voies de transport.

La commission d'enquête nommée par le gouvernement fédéral pour trouver le secret de l'énormité du coût de construction du chemin de fer National Transcontinental de Moncton à Winnipeg, a fait rapport. La commission a trouvé, dit-on, entr'autres choses de louches, que les contrats étaient accordés avec tant de générosité qu'ils étaient sous-loués deux ou trois fois avec grands profits pour le contracteur principal et pour tous les substitués. Dans un certain cas, l'entrepreneur principal aurait fait un profit de trois quarts de million sans rien faire, en sous-louant à un autre entrepreneur qui, à son tour, avec profits pour lui-même sous-loua à un troisième, lequel sous-loua à un quatrième entrepreneur avec profits pour tous. Ce n'est donc pas surprenant que la construction de ce chemin de fer ait coûté 160 millions de piastres au pays.

Un professeur allemand du nom de Bruno Kuehlewetter, en route pour son pays après un séjour d'une année en Amérique, prédit que la dernière grande guerre du monde aura lieu prochainement entre l'Allemagne et l'Angleterre. Après cette guerre, les nations comprendront enfin la nécessité de régler leurs différends par l'arbitrage.

Un laitier de Calgary, Alberta, du nom de Ronald Johnson, vient d'hériter d'une fortune de deux millions par la mort d'un oncle en Australie. Johnson va continuer au Canada.

D'après une dépêche d'Ottawa, le système des colis postaux sera établi au Canada au commencement de l'année prochaine.

Perdu

Entre Bouctouche et Ste-Anne de Kent un «Muffin» en soie noir. Celui qui le trouvera aura bien la bonté de le remettre à

JEAN J. RICHARD,
Ste Anne de Kent, N. B.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 13, paroisse de Dundas, Kent, un instituteur ou un institutrice de 2e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire à

PHILIPPE D. GOGUEN,
Secrétaire des Commissaires.
Cocagne, Kent, N. B.,
17 juin 1913—ac.

A vendre

Toutes les propriétés du défunt Thadée P. Gaudet, y compris sa terre au Barachois, un autre lot, sa pré, etc. Sa maison, grange et tout le roulant de la ferme. Pour toute information s'adresser à

A. D. RICHARD,
avocat, Dorchester, N.B.,
ou à J. ALFRED GAUDET,
85 St. Joseph Avenue,
Fitchburg, Mass.

26 mars, 1913—ac

On demande

Dans le district d'école de Great Shesagou, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues. Institutrice préférée.

PAUL M. DUGAY,
FIDEL L. DONEL,
Commissaires.

10 mai '13—ac

Pour des HABITS d'hommes et de jeunes garçons, allez chez

D. J. Doiron & Fils
avant d'acheter ailleurs.

Pour des CHAUSSURES d'hommes, jeunes garçons, femmes et enfants, allez chez

D. J. Doiron & Fils
avant d'acheter ailleurs.

Pour des CASQUES, CHAPEAUX de feutre, de paille et panama.

allez chez
D. J. Doiron & Fils
avant d'aller ailleurs.

Pour de belles CHEMISES, COLLETS et CRAVATES

allez chez
D. J. Doiron & Fils
avant d'acheter ailleurs.

Pour de belles ETOFFES A ROBES, SOIERIES et RUBANS,

allez chez
D. J. Doiron & Fils

Pour des BIJOUTERIES, ARGENTERIES, VERRES DÉCOUPÉS,

allez chez
D. J. Doiron & Fils
avant d'aller ailleurs.

Voitures !

Un mot à ceux qui veulent s'acheter une bonne voiture

La grande difficulté pour faire des bonnes voitures a toujours été le manque de temps. Lorsqu'on fait des trains, des truck-wagons, une partie de l'hiver il y a plus de temps pour les voitures.

M. F. L. Thibodeau, voiturier, de Shédiac, annonce à ceux qui veulent acheter une bonne voiture, qu'il a mis de côté l'ouvrage de truck-wagons et trains et manufacture seulement que des voitures fines. Je manufacture quatre différents modes de voitures fines dont les patrons sont les plus recherchés. Comme par le passé on emploie que la main d'œuvre la plus expérimentée, les matériaux sont les meilleurs que l'argent peut procurer, on emploie que la meilleure peinture et vernis anglais. Les cousins sont de cuir de première qualité. Ces voitures se comencent un an d'avance et c'est pour cela que je peux les garantir de donner entière satisfaction. Prix des voitures \$75.00.

F. L. Thibodeau,
Voiturier.
Shédiac, N.B.

On demande

Dans le district d'école No. 8, Pointe Sapin, une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser, en mentionnant le salaire exigé, à

WILLIAM C. J. DAIGLE,
Pointe Sapin, Kent, N. B.
20 août.

Terre à vendre

Une terre de 165 arpents, dont 40 à la charrue, et située dans le Village Saint Mathieu ou Bioc Qatorze, Rogersville, et contenant maison et grange, est offerte en vente. Pour informations s'adresser à

CHARLES POIRIER,
27 Main St. Skowhegan, Me.,
2 juillet 1913—ac.

petites redevances Moniteur Acadien. Que nous en devrions tirer des

QUE
O

en Mythogrecque—i Fénélon aqpe". nom donné pareil d's SEELEY chose de nous con-es heureux nos clients ôle absolu ment CAN-ns obtenu afin de pré e quelque

rend entre ns CALYP te, Crème et Pâtes Riz, Pou- assorti- ses prépa- meur, est- r à démon- aux

LEGER,
édiac.



à 4 heures de BRE 1913. u brise lame à uction de la jette lle Grand Ma-

blances de com- mission à ce de- Goodspeed, Esq., N. B., et sur de- Andrews, N. B.

rtis que l'on ne- ons laites sur les- es de leur propre et domicile. Pour- occation et le- ent être indiqués, - accompa- nées- payable à l'hon- égal à dix pour- ousmission, lequel- nnaire refuse de- equis, ou manque- pris. Si la sou- -quers sera rendu, - accepter ni su- sions.

CHERS, Secrétaire.

es, 1913.

ite annonce sans- eront pas payés.

CANA-

Montreal

Chemin de fer- on tous les jours à- fice de la plus- pour Québec et- ents les plus d- Montréal avec les- it, Chicago, Nia- points de l'Ouest, - des billets au su- ges réservés.

inard cl- evelure.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Leset spacieux écurie

Abbe Hebert

Secrétaire pour les Comtés de Westmorland et de Kent
Séjourner pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention.
A présentement une couple de chevaux à vendre.

Merveilleuse Deconverte L'Elixir Indien

pour le
Rhumatisme

Remède Puissant pour la guérison du RHUMATISME et du LUMBAGO : deux terribles maladies qui ont dévoré les meilleurs médecins pendant des siècles.

Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX de GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, ERISIPÈLES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de nerfs.

Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.

En vente partout.

Prix 35cts la bouteille.

Par la poste 50 cts.

H. J. BOURGEOIS & Cie,

Dépt. C., Moncton, N. B.
Seuls agents pour le Canada.

Pompes Funèbres

James Muirhead, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

"honneur d'annoncer qu'il met la disposition d'un joli corbillard tiré par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, car etc., de toute dimension et de tout modèle. Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout sens. PRIX MODÉRÉS.

Patates de plante

Nous avons en mains une certaine quantité de

bonnes patates de plante

que nous vendrons des prix raisonnables, ou nous les donnerons aux habitants et nous prendrons des patates en retour à l'automne.

Compagnie O. M. Molanson, Limitée.
Shédiac, 16 avril 1912—ac.

A vendre à bas prix

Un lot d'attrapes à homard, y compris deux ancre de 100lbs chaque, 200 attrapes goudronnées de 2 ans, 11 roureaux de câble goudronné, d'un an aussi, un bon bateau de 21 pieds de quille. S'adresser à

GILBERT D. MAILLET.
St-Thomas, Kent.

12 fév. 1913—ac.

Timbres poste

Grati 50 timbres différents à tous les collectionneurs qui demanderont m's listes d'offre j'achète les timbres canadiens, soumettez un échantillon de ce que vous avez avec la quantité de chaque sorte.

M. BEDARD,
156 St. André
Montréal

Récoltes au Canada

RAPPORT POUR LE MOIS TERMINÉ LE 31 AOUT 1913

Suivant les rapports faits à la fin du mois dernier par nos correspondants agricoles, l'état de la température, pendant le mois d'août, a favorisé la maturité et la moisson des récoltes des grains. Dans Ontario, cette moisson était presque entièrement terminée à la fin du mois, tandis que dans les provinces de prairie, les opérations n'en étaient qu'aux deux tiers accomplies, et qu'on s'attendait à ce que le battage fut général au 10 septembre. Dans les provinces maritimes la moisson est plus en retard, et n'a été générale que vers la fin du mois. L'état moyen du blé de printemps est de 88-43 pour cent de l'état modèle d'une pleine récolte représentée par 100; l'avoine atteint 87-85; l'orge, 87-07; le seigle, 80-49; les pois, 80-81; les fèves, 78-57; le sarrasin, 77-81; les grains mélangés, 89-04; le lin, 85-06; le maïs, 79-78.

En général, ces chiffres conservent le haut degré établi par les rapports des derniers mois, et indique une amélioration dans le blé de printemps, l'avoine et le lin. Comparés avec les chiffres de la même date de l'an dernier, le blé est de 88 à 84; l'avoine et l'orge demeurent à 88 pour chaque saison; le seigle, de 80 à 84; les grains mélangés, de 89 à 87; le lin, de 85 à 88. Les pommes de terre atteignent 86, contre 89 le mois dernier, et 92, l'année dernière; les navets, 84 pour les deux derniers mois, contre 88, l'année dernière; les betteraves fourragères atteignent 83, contre 84 le mois dernier, et 87, l'année dernière. Depuis le dernier mois, les pâturages se sont bien maintenus dans le même état, et n'ont perdu qu'un point, leur chiffre étant de 81 contre 82 le mois dernier, et 82, il y a un an.

D'après les rapports des correspondants, les évaluations préliminaires qui suivent, sur le rendement des récoltes, sont basées sur les superficies ensemencées. On estime provisoirement le rendement moyen par acre, du blé de printemps, à 21-41 boisseaux, ce qui, pour une superficie de 8,990,500 acres, donne un rendement total de 192,517,000 boisseaux. Cette quantité ajoutée aux 18,481,800 boisseaux de blé d'automne qu'on annonçait le mois dernier, donne une production totale de blé de 210,998,800 boisseaux, contre 199,236,000 boisseaux, évaluation finale de 1912, et 215,851,000 boisseaux pour 1911. Le rendement par acre, en 1912, avait été de 20-99 boisseaux pour le blé d'automne, et de 20-37 boisseaux pour le blé de printemps.

L'avoine, avec un rendement moyen de 40-98 boisseaux par acre, sur 9,646,400 acres, donne une production totale de 395,341,000 boisseaux, contre un rendement moyen de 39-25 boisseaux, et un rendement total de 361,733,000 boisseaux, en 1912.

L'orge, donne un rendement de 31-05 boisseaux par acre, et un rendement total de 44,440,000 boisseaux, contre un rendement moyen de 31-10 boisseaux, et un rendement total de 44,014,000 boisseaux, en 1912.

Le rendement estimé du seigle est de 24,225,000 boisseaux pour 127,200 acres, soit un rendement par acre de 19-06 boisseaux, contre un total de 2,594,000 boisseaux en 1912.

Pour les trois provinces du Nord-Ouest, le rendement total du blé de printemps est évalué à 188,018,000 boisseaux, celui de l'avoine, à 244,125,000 boisseaux, celui de l'orge, à 28,156,000 boisseaux, celui du seigle, à 612,000 et celui du lin, à 15,056,000 boisseaux, contre une production totale, en 1912, de 183,322,000 boisseaux pour le blé de printemps, 221,857,000 boisseaux pour l'avoine, et de 26,671,000 boisseaux pour l'orge.

L'état général du bétail est très satisfaisant, et s'exprime, en proportion pour cent d'une condition, modèle ou 100 représente un état de santé et de prospérité, par les chiffres suivants : chevaux, 94-27; vaches laitières, 91-37; autre bétail, 93-54; moutons, 90-41; et porcs, 94-83.

ARCHIBALD BLUE,
Chef du Bureau.

Bureau de recensements et statistiques,
Ottawa, 15 septembre.

Le nt de Minard est en

Choses et autres

Un richard du nom de Hinstonbury, autrefois d'Angleterre mais aujourd'hui de la Colombie Anglaise, où il possède un ranche considérable, vient d'épouser une sauvagesse pur sang. Il a passé à Montréal avec elle, l'autre jour, pour aller la montrer à son aristocrate famille, qui est très humiliée de ce mariage. Le jeune Hinstonbury prétend que le père de sa femme, chef sauvage, a été très bon pour lui dans ses débuts en la Colombie et que sa jeune épouse est aussi belle que n'importe quelle blanche en dépit de sa peau brune.

Pendant l'année courante, la ville de Montréal a dépensé deux millions de piastres dans le pavage en asphalte de ses rues. Près de trente milles de rues ont été ainsi traités. L'année prochaine on se propose de faire encore plus.

Voici que deux médecins anglais éminents après de longues études affirment que l'usage du charbon pour alimenter le feu de la cuisine est une cause fréquente du cancer, cette douloureuse maladie qui ne pardonne jamais. Le docteur Charles Green et Sir William Bennett, les deux médecins en question, après avoir soigneusement étudié l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, ont découvert, paraît-il, que là où charbon est généralement employé pour le chauffage et les fins de cuisine, le cancer est fréquent; tandis que dans les localités où le bois ou la tourbe est employé, le cancer est rare chez la population. Ces deux médecins recommandent l'emploi du gaz de charbon ou le gaz naturel pour les fins culinaires.

Parmi les changements effectués par la réorganisation de la Curie romaine en 1908, il s'en trouve un d'un intérêt particulier pour le laïque ordinaire. Avant 1908, accès au Saint-Siège était difficile à l'individu non accrédité; aujourd'hui, tout catholique peut recourir à la Curie en observant certaines formalités et concernant ses propres affaires. Autrefois, les langues latine, italienne ou française étaient obligatoires; aujourd'hui, en sus, on peut correspondre avec la Curie en anglais, espagnol, Allemand, ou portugais.

Qu'on veuille bien remarquer une chose : si tout laïc a maintenant le privilège de s'adresser à la Cour Romaine, il doit se limiter à ses propres affaires. L'affaire des autres ne le regarde pas.

Parlant courtoisie et politesse dans une distribution de prix à une école, lord Roseberry fit les remarques suivantes :

"Je prie les adultes ici présents s'ils ne peuvent corroborer ce que je vais dire. La politesse a une valeur commerciale énorme dans la vie. Je m'en souviens souvent pourquoi on y insiste pas plus en pareilles occurrences. Nul ne saurait vivre aussi longtemps que moi sans observer le poids et la valeur de la politesse dans les rapports ordinaires de la vie—de la vie publique. J'ai vu des hommes obtenir, grâce à leur courtoisie et à leur politesse, une telle avance sur leurs compagnons beaucoup plus capables qu'ils ont pu maintenir leur position beaucoup plus élevée dans la vie publique que ne méritait leurs talents. Comme de raison, nous ne pouvons tous entrer dans la vie publique, mais nous devons tous occuper quelque emploi. Personne ici dans cette salle parvenu à l'âge de trente ans ou plus qui ne puisse dire à la jeunesse l'énorme avantage qu'on retire de la courtoisie, de la politesse et de la bonne apparence."

Le présent mois d'octobre sera fameux pour ses désastres sur mer et sur terre. L'incendie du navire Volturno, le feu de grisou dans une mine de charbon dans le pays de Galles, et enfin l'explosion à bord d'un vaisseau aérien allemand avec 26 passagers à une hauteur de 900 pieds dans les airs, ces trois accidents seuls ont causé la mort de près de 700 personnes.

Seuls, veillons sur nos pensées; en famille, veillons sur notre humeur; dans la société, veillons sur nos paroles.

MME DE STAEL.

Prières indulgenciées pour les défunts

L'invocation *Pie Jesu Domine, dona eis requiem* ou "Seigneur, doux Jésus, donnez-leur le repos éternel", en vertu d'une concession du 18 mars 1909, donne droit à une indulgence de 300 jours chaque fois.

De même, les invocations *V. Requiem eternam dona eis Domine. R. Et lux perpetua luceat eis. V. Requiescant in pace. R. Amen*, ou "Accordez-leur, Seigneur, le repos éternel et que la lumière éternelle les éclaire. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il", en vertu d'une autre concession du 13 février 1908, donnent droit à une indulgence de 300 jours chaque fois.

Tremblement de terre en Italie

Messine, 11 octobre.—Une forte secousse sismique, qui a duré deux secondes, a été ressentie dans cette ville, et a causé une véritable panique. On célébrait au même moment, à Palmi, l'ouverture de l'orphelinat américain de la Croix rouge.

COLONNE

FEMININE

LES AMIES

Aujourd'hui, je vais vous parler de ce sujet délicat entre tous; je vais vous dire des choses qui peut-être ne vous plairont pas, et qui vous sembleront tout d'abord ridicules; mais lorsque vous réfléchirez, si vous êtes loyales et sincères, vous finirez par trouver que Mairaine Odette a eu raison de vous les dire.

Les amies, voyez-vous, peuvent vous faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Il est important, très important de savoir les choisir.

Ne haïssez pas les épaules en murmurant: "Personne n'a d'influence sur moi."

Vous vous trompez. La plus énergique d'entre vous, celle dont le caractère est le plus marqué, peut subir, sans s'en rendre compte, une influence néfaste, venant d'une nature moins intelligente et moins bonne que la sienne.

Quelques jeunes filles, de celles qu'on appelle des mauvaises têtes, trouvent très amusant d'entraîner leurs amies à faire ce qu'elles font, à dire ce qu'elles disent.

Devant vos mères, devant toutes les personnes qui peuvent les juger, elles sont particulièrement charmantes, elles se montrent bien élevées, aimables, et affectent une obéissance et une soumission excessives. Dès qu'elles sont seules avec vous et "en confiance", elles deviennent différentes. Si vous restez la même, elles se moquent; vous êtes une naïve, c'est ridicule à votre âge!

Les jeunes filles bien élevées, respectées, obéissantes, c'était bon du temps des grands-parents, maintenant c'est tout autre chose. Le siècle marche, il ne faut pas rester en arrière; c'est pour cela qu'on doit parler de tout et connaître tout.

Et alors ce sont des potins, des histoires plus ou moins convenables, qu'elles vous débitent en riant. Vous les écoutez, elles vous amusent; tout d'abord vous n'avez aucune envie de leur ressembler, et même vous les jugez très mal; mais, peu à peu, vous revenez sur votre première impression, elles sont intelligentes, spirituelles, elles vous font rire; et vous arrivez à les défendre, à les excuser, et le jour est proche où vous leur ressemblerez. Ne protestez pas, cela arrivera sans que vous vous en doutiez, et peut-être sans que vous vous en aperceviez.

D'abord, vous prendrez leurs gestes, leurs manières, vous parlerez comme elles, puis vous arriverez à penser comme elles.

Cela, croyez-le, et persuadées de cette vérité, éloignez-vous, dès les premières rencontres, de ces jeunes filles qui se permettent de discuter et de blâmer l'éducation qu'on vous donne.

Recherchez, pour vous faire des amies, de ces amies qu'on trouve aux bons comme aux mauvais jours, les jeunes filles qui sont élevées comme vous, qui vivent de la même façon, et qui ont un cœur simple et délicat. Entourez-vous, particulièrement, de celles qui vous font du bien et dont la conduite, plus que les paroles, est un exemple.

Enfin, soyez vous-mêmes de bonnes amies, aimez, sachez aimer les jeunes filles à qui vous donnez ce joli titre; que votre amitié soit un appui pour celles qui en ont besoin, et tâchez d'être l'amie qu'on trouve toujours là, présente aux heures de joie comme aux heures de douleur.

Mairaine Odette.

RECETTES

Croquettes de viande

Détail: 4 cuillerées à table beurre, 4 cuillerées à table farine, 2 tasses bouillon, lait ou eau, 3 tasses restes viandes, persil, 3 branches, 1 branche de céleri, 1 oeuf entier, panure, poivre sel, friture. Faire chauffer la friture dans une casserole en fer si possible. Passer la viande dans la machine à hacher. Faire sauce épaisse avec le beurre, la farine et le lait, c'est-à-dire mettre le beurre dans une petite casserole, ajouter farine, tourner jusqu'à ce qu'elle soit bien incorporée au beurre, mouiller avec le lait chaud, entre 10 minutes, retirer du feu, lui ajouter la viande, le persil, le céleri hachés, poivre et sel; laisser refroidir et verser cette préparation sur une planche garnie de chapelure, la rouler en forme de boudin, la diviser en petites boules, les rouler en boulettes. Battre un oeuf dans une assiette avec une cuillerée à table d'eau froide, à l'aide de deux fourchettes, y passer les boulettes, qu'on roule ensuite dans la chapelure et les poser sur une assiette.

Lorsque la graisse est très chaude, déposer les boulettes dans le panier à friture et les faire dorer de belle couleur. Les égoutter, servir dans un plat chaud garni de persil.

Confitures de rhubarbe
Choisissez un certain nombre de tiges de rhubarbe et laissez-les reposer pendant trois jours, afin qu'elles ne donnent pas trop de jus. Épluchez-les. Coupez-les en morceaux d'environ deux centimètres. Mettez-les à feu doux jusqu'à ce qu'elles aient donné leur jus, puis faites partir à feu très vif pour bien laisser réduire. Vous aurez alors une belle purée à laquelle vous ajouterez les trois quarts du poids de sucre. Laissez cuire à la nappé, puis mettez en pots.

Les enfants

—Bonjour, Bébé... papa est-il là?
—Non, Monsieur.
—Oh est-il donc?
—Chez le dentiste, Monsieur...
—Il souffre de dents?
—Non, Monsieur, papa est allé faire arranger ce les de mamam.
—Ah! très bien.
—Mais si Monsieur veut voir mamam... elle est là, elle.

Le moyen le plus efficace de perfectionner l'homme, c'est d'ennoblir et d'exalter la femme.—De Bonald.

Règles pour la prononciation de l'anglais

Voici ce que dit la Nouvelle-France, de Québec, de l'English Accentuation par le Rév. Père Barré, C. S. C.

"Le distingué professeur de sciences au collège de Saint-Laurent n'a pas cru déroger à sa dignité en traitant de l'art si difficile de l'accentuation anglaise. Il y a quelque quarante ans, un éminent lexicographe écrivait: Il n'y a pas de principes qui puissent servir à déterminer l'accent anglais. Le Père Barré, à la suite de bien d'autres patients et inventifs ouvriers, a assumé la tâche quasi téméraire de faire mentir ce jugement par trop absolu. A l'aide de quatre règles simples, claires, décisives, il résout majeure partie des cas: (80,000) par la deuxième; (40,000) par la troisième et ainsi de suite. Sans doute il y a des exceptions, et elles sont légion, mais avec un répertoire aussi riche, on n'a pas lieu d'être intimidé, puisque celui d'un parleur usuel se réduit à quelques centaines de mots. Il y a une cinquième règle pour les mots empruntés aux langues étrangères.

L'auteur, donne une règle infaillible pour la prononciation du "th", comme dans "that", et comme dans "think", qui va sauver du désespoir maints professeurs, et que nous recommandons pour l'avoir expérimentée pendant une vingtaine d'années sous une forme moins parfaite, et partant, moins efficace...

L. L.
(Nouvelle-France)

Americains maltraités par les rebelles du Mexique

San Diego, Cal., 22.—Au bureau de la Croix rouge, il a été annoncé que des Américains avaient été maltraités par les rebelles, à Durango, Mexique. Une jeune femme a été tuée sous les yeux de son mari et vingt-sept Américains avaient été mis en rang pour être fusillés, mais grâce à l'intervention des Mexicaines, ils ont été épargnés.

Le Linement-Minard
à brûler, etc.

JOUR

ADRE

Dr J. SH

Bureau d'admission de la rue St-Joseph

Dr L. E.

MEDICIN

Bureau et rés.

SH

Dr J.

MEDICIN

ST-JOSEPH

Les malades traités comme

Dr T.

MEDICIN

RICHIE

Consultation de Pharmacie de la rue St-Joseph

Dr A.

Bureau et rés.

Dr A.

RACHMENT

MEDICIN

La chirurgie

15 r.

Dr. M.

SH

Bureau et rés.

W. A.

AVOCAT.

SH

Collecte les

E. R.

AVOCAT, N.

SH

Bureau et rés.

FERO.

AVOCAT.

RICHIE

M. Argout à p.

McQUARR

AVOCATS.

Sum

McQUARR

AVOCAT.

ANTOINE

AVOCAT.